

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9399

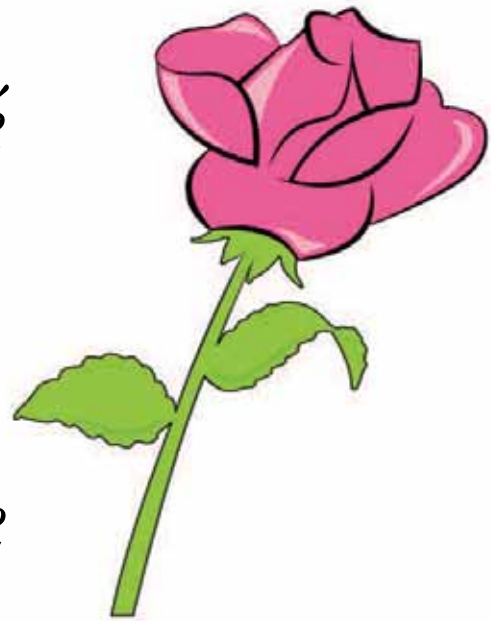
Jeu. 26 Août 2021

**Driss Lachguar**

*L'USFP appelle à un Etat fort et juste et à une société moderniste et solidaire*

**Ahmed El Aked**

*Le programme électoral de l'USFP est un programme ambitieux et réaliste*



**المغرب أولاً**  
تناوب جديد بأفق اجتماعي ديمقراطي

Pages 11-12-13-14

En toute Libé  
Par Mohamed Benarbia

Sagacité de ce côté-ci, folie furieuse de l'autre  
*Alger s'empêtre et officialise la rupture*

Page 3

Suite à l'augmentation du nombre des cas de contamination à la Covid-19

# Les Etats-Unis considèrent le Maroc comme destination à risque très élevé

# Actualité



Pour voyager au temps de Covid-19, il faut non seulement en avoir les moyens mais aussi être à jour sur les conditions d'entrée qui diffèrent d'un pays à l'autre, semaine après semaine. Dernier exemple en date, les Etats-Unis. D'après le Center for Disease Control and Prevention (CDC), le Maroc fait désormais partie de la liste américaine des pays classés «Niveau 4». Niveau à partir duquel les risques de voyage liés à la Covid-19 sont «très élevés».

En chiffres, du point de vue du CDC, le «Level 4» n'est atteint qu'à partir du moment où un pays enregistre plus de 500 cas pour 100 000 habitants au cours des 28 derniers jours. Le Maroc

dépasse largement ce seuil. Selon le bilan épidémiologique quotidien dévoilé mardi, le Royaume a recensé 2.249,3 cas par 100.000 habitants. Soit quatre fois plus que le seuil indiqué par le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies outre-Atlantique.

Pour les Américains, une telle décision n'est pas sans conséquence. «En raison de la situation actuelle au Maroc, même les voyageurs entièrement vaccinés peuvent être à risque et contracter ou propager des variantes de Covid-19», précise le CDC sur son site web. En conséquence, il recommande aux citoyens américains d'éviter de traverser l'Atlantique jusqu'au Maroc. Dans le cas où le déplacement est obligatoire, la per-

sonne «doit d'abord être complètement vaccinée», prévient le centre, dans la lignée des autorités sanitaires marocaines qui imposent aux voyageurs en provenance des U.S.A., classés parmi la liste des pays A, un pass vaccinal ou un test PCR de moins de 72h à l'embarquement.

Dans l'autre sens, cette décision impose pour toutes les personnes vaccinées (Comirnaty et Pfizer-BioNTech, Moderna et Janssen, AstraZeneca, Sinopharm et Sinovac) en provenance du Maroc, citoyens américains compris, un résultat de test PCR Covid-19 négatif de

moins de 72h avant l'embarquement, ou bien un document de rémission de Covid-19 datant des 3 derniers mois.

Si vous n'avez pas encore tenu le bras et n'êtes pas encore vacciné, le CDC recommande d'abord un test 3 jours avant le voyage. Ensuite, un test obligatoire avant même de poser le pied hors de l'aéroport. Et enfin, un test 3 à 5 jours après l'arrivée sur le territoire américain. Et comme si cela ne suffisait pas, un auto-confinement de 7 jours après un voyage avec un test négatif ou 10 jours sans test sont également préconisés.

C.C

## Réunion à Rabat sur la recrudescence des cas de falsification au Maroc et à l'étranger de documents sanitaires liés à la Covid-19

Une réunion de haut niveau s'est tenue, mardi au siège du ministère de l'Intérieur à Rabat, suite à la recrudescence des cas de falsification au Maroc et à l'étranger de documents sanitaires liés à la Covid-19, notamment les attestations PCR et les pass-vaccinaux.

Ces actes sont passibles de poursuites pénales car ils sont de nature criminelle menaçant la santé et la vie des citoyens et compromettant la campagne nationale de vaccination qui se déroule de manière satisfaisante.

A l'issue de la réunion, il a été décidé de limiter l'accès au Maroc uniquement aux personnes détentrices d'un pass-sanitaire pour les pays qui disposent de ce document et pour les autres pays, un pass-vaccinal ou un test PCR négatif de moins de 48h conformément au protocole en vigueur.

Il a été également décidé de renforcer les contrôles à l'embarquement et à l'arrivée au Royaume et de poursuivre en justice toute personne détentrice d'un document sanitaire falsifié ou impliquée dans sa falsification.

## Pour le Quai d'Orsay, le Maroc, un grand pays ami de la France et un partenaire crucial de l'Union européenne



Le Maroc est "un grand pays ami de la France" et "un partenaire crucial de l'Union européenne", a affirmé, mardi, le Quai d'Orsay. "Le Maroc est un grand pays ami de la France avec lequel elle entretient un partenariat d'exception. C'est un partenaire crucial de l'Union européenne", a déclaré à la MAP le porte-parole adjoint du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

"Les relations entre le Maroc et l'Espagne sont étroites et solides et nous ne doutons pas que les deux pays poursuivront et amplifieront ces relations stratégiques", a indiqué le porte-parole qui répondait à une question sur la fin de la crise entre l'Espagne

et le Maroc.

Lors d'un discours à l'occasion du 68ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, S.M le Roi Mohammed VI a annoncé l'ouverture d'une nouvelle étape dans les relations avec l'Espagne, qui devront reposer sur «la confiance, la transparence, la considération mutuelle et le respect des engagements».

S.M le Roi a également souligné les relations de partenariat et de solidarité entre le Maroc et la France, lesquelles sont «étayées par les solides relations d'amitié et d'estime mutuelle» qui unissent le Souverain et le Président Emmanuel Macron.

## Conseil de gouvernement

### Adoption d'un projet de décret définissant les circonscriptions des tribunaux spécialisés dans les crimes de blanchiment d'argent

Le Conseil de gouvernement, réuni lundi à Rabat sous la présidence du chef du gouvernement Saad Dine El Otmani, a adopté le projet de décret 2.21.670 définissant les circonscriptions des tribunaux spécialisés dans les crimes de blanchiment d'argent.

L'adoption de ce texte intervient dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 38 de la loi 12.18 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme qui a généralisé la compétence judiciaire en la matière aux tribunaux de Casablanca, Fès et de Marrakech aux côtés de celui de Rabat, indique un communiqué publié à l'issue du Conseil, tenu en mode visioconférence.

Selon la même source, cela vise à alléger la pression sur les juridictions de la ville de Rabat qui, jusque-là, avaient une compétence nationale, à améliorer la cadence de traitement des dossiers et à réaliser l'efficacité judiciaire en matière d'examen des affaires liées au blanchiment de capitaux.

Le projet de décret adopté ambitionne également d'accompagner les efforts déployés dans le domaine du renforcement des mécanismes de recherches et d'investigations ayant trait à ce genre de crimes, notamment au niveau de la création de quatre brigades régionales de la police judiciaire, spécialisées dans la criminalité financière et économique dans les villes de Rabat, Casablanca, Fès et Marrakech.



En toute... *Libé*

Par Mohamed Benarbia

# Sagacité de ce côté-ci Folie furieuse de l'autre

## *Alger s'empêtre et officialise la rupture*

On est là aujourd'hui. Au fait, on les voyait venir. Il ne faut pas trop les blâmer, ces dirigeants algériens qui n'avaient pas trop le choix. Il leur faut bien un moyen de diversion. Pourquoi devaient-ils le chercher loin alors que le Maroc, leur souffredouleur par excellence est tout près ? Quitte à amuser la galerie en rompant des relations qui gisaient au frigo depuis des décennies.

Il faut bien les comprendre ces troupiers en mal d'inspiration et démunis de toute imagination. S'ils en avaient quelques brides, l'Algérie et les Algériens auraient été tout autres. Le Hirak n'aurait pas eu raison d'être et les incendies de forêt n'auraient pas été aussi ravageurs, aussi fatals.

Partout là où il y a eu des feux de forêts, l'on a évoqué le réchauffement climatique et l'on s'est surtout appliqué à sortir les grands moyens pour venir à bout. Sauf en Algérie où « la cause » en était en chair et en os : marocaine et kabyle. Le contexte est hélas trop triste pour pouvoir en rire.

Sans parler de ces canadiens inexistant dans un pays dont le sol regorge de richesses naturelles et qui servent plutôt à renflouer des comptes bancaires à l'étranger au grand bonheur d'une certaine junte et autres acolytes notoires, famille et amis.

Sans parler, non plus, du refus de l'aide proposée par le Maroc tout en ouvrant grand les bras à celle venue de cette France décriée à tout bout de champ par des officiels algériens !

Il faut bien les comprendre, ces dirigeants sans assise populaire, ni la moindre légitimité, vu qu'à côté, il y a un pays déterminé à poursuivre son évolution dans de nombreux domaines.

Les avancées industrielles, énergies renouvelables en tête, sécuritaires et démocratiques sont là. Et l'on continue d'aspirer tout naturellement à mieux.

A cela s'ajoute une belle percée diplomatique à

l'échelon mondial et qui trouve sa parfaite concrétisation dans cette omniprésence du Maroc en Afrique où le Royaume s'est légitimement imposé en leader de la coopération sud-sud.

Il faut bien les comprendre. Il ne peut y avoir d'ennemi mieux indiqué que ce voisin qui avance à pas de géant pendant que cette Algérie adorée croule sous les bottes de militaires véreux et d'officiels aux ordres.

D'autant plus qu'avec cette sagacité Royale légendaire et la sagesse de tout un pays, c'en était trop pour eux. Aux vils agissements et autres piètres tribulations venus de l'autre côté, l'on ripostait, de ce côté-ci, par une main tendue pour le bien des deux peuples et pour donner une âme, une vie à ce rêve tant caressé, celui du Grand Maghreb.


Désigner son ennemi, c'est l'affaire de l'autorité politique : une lapalissade. Le militaire, lui, aurait un besoin constant (vital ?) d'avoir un ennemi. Et quand le militaire usurpe, de surcroît, l'autorité politique, l'on est en droit de s'attendre au pire.

La « norme » voudrait que l'on cherche à faire un ennemi particulier à partir de l'ennemi institutionnel. Mais là, la donne est inversée. Chez le voisin, ce sont des militaires séniles qui s'esscriment à vouloir faire du Maroc, leur ennemi particulier, (pour des raisons qui n'échappent à personne), l'ennemi de toute une nation.


La notion de l'ennemi remonte loin dans le temps. Dans la république, Platon y apporte, cependant, une nuance particulièrement importante, en précisant que ne peuvent être ennemis ceux qui ont « une même culture et des liens naturels ». Il ajoute que, de ce fait, il ne peut y avoir une relation d'inimitié entre Grecs. Une déficience qui colle selon lui aux seuls « barbares ».

A méditer.

Mohamed Benarbia



**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère des Affaires Étrangères  
de la Coopération Africaine  
et des Relations Bilatérales (Océan)



الجمهورية الجزائرية  
وزارة الشؤون الخارجية  
والتعاون الإفريقي  
والمعارضة العنصرية بالسلطان

**COMMUNIQUÉ**

**Le 24 août 2021**

**Le Royaume du Maroc a pris note de la décision unilatérale des autorités algériennes, de rompre, à partir de ce jour, les relations diplomatiques avec le Maroc.**

**Le Maroc regrette cette décision complètement injustifiée mais attendue – au regard de la logique d'escalade constatée ces dernières semaines – ainsi que son impact sur le peuple algérien. Il rejette catégoriquement les prétextes fallacieux, voire absurdes, qui la sous-tendent.**

**Quant à lui, le Royaume du Maroc restera un partenaire crédible et loyal pour le peuple algérien et continuera d'agir, avec sagesse et responsabilité, pour le développement de relations intermaghrébines saines et fructueuses.**

## Sahara marocain : Madagascar réitère son soutien au Royaume

Le ministre malgache des Affaires étrangères, Patrick Rajoelina, a réitéré, mardi à Paris, le soutien de son pays à la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

"La position de Madagascar est inchangée. C'est le soutien total à S.M le Roi Mohammed VI, dans le cadre de la revendication territoriale du Maroc sur le Sahara", a indiqué le chef de la diplomatie malgache dans une déclaration à la MAP, à l'occasion de l'audience accordée par le Président Andry Rajoelina à une délégation de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), conduite par son président Chakib Alj, en marge de la première rencontre des entrepreneurs francophones organisée par le Medef, patronat français.

"A titre personnel, je suis moi-même allé plusieurs fois à Laâyoune et je connais

bien cette région qui fait partie du territoire national marocain", a-t-il confié.

Il a également exprimé le souhait de son pays de renforcer "les relations bilatérales avec le Royaume du Maroc dans la prolongation de cette amitié fraternelle qui a commencé déjà dans les années 1950 avec le malheureux exil de Feu S.M Mohammed V".

Il s'est en outre dit "confiant" que les projets et les pistes de coopération identifiées lors de la rencontre avec la délégation de la CGEM "vont être concrétisées".

"Il n'y a aucune raison pour qu'ils ne soient pas concrétisés dans la mesure où il y a une volonté de part et d'autre : une volonté institutionnelle du patronat marocain et une volonté institutionnelle du président de la république de Madagascar", a ajouté le chef de la diplomatie malgache.

## Selon un think tank sud-africain, le Maroc peut agir comme "cadre intégrateur" entre l'Europe et l'Afrique

Le Maroc peut agir comme «cadre intégrateur» entre l'Europe et l'Afrique, à la faveur de son dynamisme et de sa position géographique distinguée, a indiqué mercredi le think tank sud-africain «Brenthurst Foundation».

«Réaliser les avantages stratégiques escomptés passe inéluctablement par l'approfondissement des relations économiques régionales et le Royaume du Maroc peut parfaitement agir, à cet effet, comme un cadre intégrateur», a déclaré à la MAP le directeur de ce groupe de réflexion, Greg Mills, en réaction au discours adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Nation à l'occasion du 68ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple.

Faisant constater que «la géographie et les liens économiques entre le Maroc et l'Union eu-

ropéenne (UE) créent un pont utile entre l'Europe et l'Afrique», l'analyste s'est dit persuadé que le développement des relations entre le Royaume et l'Espagne contribuera indubitablement au renforcement des liens entre les deux continents.

«Des liens plus profonds sont assurément dans l'intérêt de tous. La politique est à la fois un facilitateur, mais peut être aussi une pierre d'achoppement si elle est mal gérée», a-t-il soutenu.

Dans le discours Royal du 20 août, le Souverain a indiqué que le Maroc s'attache à fonder des relations solides, constructives et équilibrées, notamment avec les pays voisins, ajoutant que c'est cette même logique qui commande les choix du Royaume dans la relation que "nous entretenons actuellement avec notre voisin l'Espagne".

## Maison de la cédraie d'Azrou

# Un microcosme écologique au cœur du Moyen Atlas

# Société



**A**ux abords de la ville paisible d'Azrou, au pied des majestueuses montagnes de l'Atlas, la Maison de la cédraie s'érige en un microcosme écologique à part entière. Plus qu'un musée, elle se présente comme un centre d'interprétation qui aide à percer les secrets d'un écosystème forestier riche et singulier.

Niché dans une vaste forêt où arbres centenaires côtoient de jeunes plants, cet écomusée de 1.200 m<sup>2</sup> fournit, de manière didactique, ludique et scientifique, les clés de compréhension et de découverte du patrimoine naturel, culturel et historique de toute la région.

Peu connue du grand public, la Maison de la cédraie a été inaugurée en 2018, grâce à un partenariat entre le département des Eaux et Forêts et la délégation Wallonie-Bruxelles à Rabat. Elle est gérée par la Fondation Couleurs pour la préservation et la promotion du patrimoine et de la culture du Maroc. C'est celle-là même qui assure la gestion déléguée du somptueux Musée Mohammed VI pour la civilisation de l'eau, à Marrakech.

«La Maison de la cédraie est un véritable joyau, conçu comme un cen-

tre de découverte des écosystèmes de la cédraie, de sensibilisation et d'éducation des touristes et des habitants au rôle vital que représente la forêt de cèdre pour l'équilibre écologique et pour l'avenir du Maroc», a indiqué à la MAP son directeur, Amine Mouhyi.

Idéalement située en plein cœur de la forêt d'Azrou, elle est pensée autour de six thématiques complémentaires : espaces écologique, économique et social du cèdre, vie du forestier, éducation à l'environnement et gestion durable.

Grâce à une large palette d'activités, l'écomusée cible aussi bien le grand public familial local ou régional, que les groupes scolaires, les agents forestiers, les associations, les étudiants, les professeurs et les touristes nationaux.

«Nous cibons, certes, différentes catégories du public, mais nous nous focalisons tout particulièrement sur la sensibilisation du jeune public à la protection de la nature, en lui faisant connaître les rôles que jouent les écosystèmes au Maroc et les conséquences dramatiques s'ils venaient à disparaître», a-t-il précisé.

Il est important que les jeunes générations connaissent cet écosystème

pour qu'elles puissent «porter le flambeau» afin de préserver cet environnement et ce patrimoine «inestimable», a insisté M. Mouhyi. Tant et si bien que le cèdre est la mémoire climatique du Maroc, que les écosystèmes forestiers marocains, en particulier les cédraies, constituent un patrimoine naturel d'une richesse exceptionnelle sur les plans biologique, économique et culturel, et que le cèdre est aujourd'hui un arbre, qui symbolise la résistance aux aléas climatiques, a-t-il poursuivi.

Pour refléter toute cette richesse, la Maison de la cédraie met en valeur, dans une scénographie harmonieuse, la cédraie du Moyen Atlas, ses paysages contrastés entre montagnes, falaises et lacs d'altitude, ses activités agro-pastorales à fort enjeu environnemental et sa nature hors du commun héritée des forêts montagnardes.

Ses concepteurs ont pensé à tout, ou presque. L'ambition était d'en faire un centre didactique et pédagogique d'interprétation de la cédraie, d'animation scolaire, de documentation et de formation, d'expositions, d'attraction touristique, de loisirs, de découvertes et de détente, mais aussi une vitrine ter-

itoriale et culturelle et un faire-valoir des spécificités de la région.

«Tout est fait pour attiser la curiosité du visiteur», a soutenu le directeur de la Maison de la cédraie, qui est dotée d'un auditorium équipé selon les standards internationaux. Il programme la projection de reportages et vidéos sur diverses thématiques liées notamment au repeuplement des forêts, au singe magot et à la reforestation, dans l'objectif d'opérer des restitutions au cours des randonnées proposées au terme de la visite du musée.

Des parcours spécifiques de découverte des lieux de la région, du singe magot et des plantes aromatiques et médicinales sont aussi proposés lors des visites, qui se clôturent par la plantation de cèdres dans le jardin de la Maison de la cédraie. Une manière, dit-on, de joindre l'acte à la parole.

«Nous travaillons avec différents partenaires, dont les guides touristiques, les acteurs associatifs et la population, pour promouvoir l'écotourisme et pour les inviter à s'approprier la cause environnementale», a ajouté le responsable.

Selon le département des Eaux et Forêts, cet écosystème a également une vocation internationale plus large en raison de sa grande valeur comme patrimoine de l'humanité. La réserve de biosphère de la cédraie a, en effet, été reconnue en 2016 par l'UNESCO, comme patrimoine mondial pour l'humanité. Cet espace abrite le majestueux cèdre de l'Atlas et concentre près de 75% de la population mondiale de cet arbre.

Couvrant une grande partie des montagnes de l'Atlas, la cédraie offre à la région des ressources en eau d'une importance vitale, mais aussi des espaces de parcours et d'agriculture, des potentialités pour des activités touristiques, qui succèdent à une tradition pastorale semi-nomade exclusive, exerçant une forte pression sur les ressources naturelles.

Les forêts de cèdre occupent au Maroc 134.000 ha répartis entre le Moyen Atlas, le Haut Atlas, le massif de Boublane et le Rif. Ce qui fait du Royaume le «vrai pays du cèdre».

## Mobilisation des services de santé pour faire face aux piqûres de scorpions à El Kelaâ des Sraghna

**L**a Délégation provinciale de la santé (DPS) à El Kelaâ des Sraghna a indiqué, mardi, que ses services restent mobilisés pour faire face et alléger les risques liés aux piqûres de scorpions et ce, conformément à la stratégie nationale de lutte contre ce phénomène.

La délégation a ainsi procédé à la mise en œuvre d'une batterie de mesures visant à réduire les cas de décès dus aux piqûres de scorpions, un phénomène qui connaît une hausse durant la saison estivale où le mercure atteint son summum au niveau de cette partie du territoire national.

Ces mesures se déclinent en l'organisation régulière de campagnes de sensibilisation et d'information des citoyens, et l'amélioration des services de prise en charge des personnes victimes de piqûres de scorpions, outre la réduction de cas de décès dus à ce fléau, conformément aux mesures prises par le ministère

de la Santé en coordination avec le Centre anti-poison et de pharmacovigilance du Maroc (CAPM).

S'agissant du volet de sensibilisation, la DPS d'El Kelaâ des Sraghna a mis en œuvre une approche participative visant à assurer la coordination entre les autorités locales et les associations, tout en veillant à la généralisation des campagnes de sensibilisation au sein des établissements scolaires au niveau de la province et leur intensification en milieu rural, en plus de l'optimisation des moyens didactiques pour lutter contre les piqûres de scorpions.

Dans une déclaration à M24, la chaîne de l'information en continu de la MAP, Abdellasset Hariri, cadre de la DPS d'El Kelaâ des Sraghna, a indiqué que les piqûres de scorpions représentent un vrai défi de santé au niveau de cette province, qui figure parmi les zones les plus touchées au niveau national.

La DPS veille à la mise en œuvre de la stra-

tégie nationale visant à contrecarrer les risques des piqûres de scorpions et des morsures de serpents en coordination avec le CAPM et la Direction régionale de la santé (DRS) de Marrakech-Safi, a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, Dr. Hariri a relevé que la stratégie nationale en la matière se focalise sur l'axe de la sensibilisation des citoyens ainsi que sur l'axe de la prise en charge des victimes de piqûres de scorpions et de morsures de serpents dans les structures sanitaires de la province, indiquant que la DPS veille à organiser des campagnes de sensibilisation régulières et continues afin de faire face et de réduire les cas de décès dus à ce phénomène.

Par ailleurs, ce responsable a mis l'accent sur l'importance du transfert urgent des personnes victimes de piqûres de scorpions aux urgences de l'hôpital le plus proche, tout en précisant que tout retard dans la prise en charge aura des conséquences négatives et ré-

duira, sans nul doute, l'efficacité de l'intervention thérapeutique.

Pour rappel, le ministère de la Santé avait récemment mis en garde contre le risque des piqûres de scorpions et morsures de serpents, surtout pour les enfants, durant la saison estivale, connue par une augmentation des cas dans certaines régions, notamment en milieu rural.

Le Maroc enregistre annuellement plus de 25.000 cas d'empoisonnement par piqûres de scorpions, et environ 350 cas d'empoisonnement par morsures de serpents, précise-t-on.

La stratégie nationale pour contrecarrer ces risques a permis de baisser le taux de mortalité lié aux piqûres de scorpions, qui est passé de 2,37% en 1999 à 0,16% en 2019.

Ladite stratégie a permis également, une baisse significative du pourcentage de décès dus aux morsures de serpents passé de 44,3% en 2015 à 2% en 2019.



## Le rapport exigé par Biden sur l'origine du Covid-19 n'est pas concluant selon des médias américains



Le rapport demandé par le président américain Joe Biden à ses services de renseignement sur l'origine du Covid-19 ne permet pas de trancher cette question sensible, source de frictions entre Washington et Pékin, ont rapporté mardi soir des médias américains.

Le président des Etats-Unis avait appelé fin mai le renseignement américain, jusqu'ici incapable de statuer sur la thèse d'une origine animale ou celle d'une fuite au laboratoire chinois de

Wuhan, à "redoubler d'efforts" pour expliquer l'origine du Covid-19 et à fournir un rapport sous 90 jours.

M. Biden a reçu mardi ce rapport classé top secret mais le document n'est pas concluant car en dépit de leurs recherches et analyses, les responsables des services de renseignement n'ont pas pu s'accorder sur une explication définitive, selon le « Washington Post » qui cite deux responsables américains anonymes, proches du dossier.

Cela s'explique en partie par le fait

que la Chine n'a pas fourni assez d'informations, affirme le « Wall Street Journal », s'appuyant lui aussi sur deux hauts responsables américains non identifiés.

D'après les responsables cités par le Washington Post, les services de renseignement vont tenter dans les jours à venir de déclassifier des parties du rapport en vue d'une potentielle diffusion publique.

Longtemps balayée d'un revers de main par la plupart des experts, la théorie d'un accident de laboratoire à

Wuhan, en Chine, est revenue ces derniers mois dans le débat américain. Et les appels en faveur d'investigations plus approfondies se sont multipliés au sein de la communauté scientifique.

La Chine, qui combat farouchement l'hypothèse du laboratoire, a accusé Washington de diffuser des théories "complotistes".

La pandémie de Covid-19 a fait au moins 4.439.888 de morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi mardi par l'AFP à partir de sources officielles.

### L'OMS déplore les "inégalités choquantes" d'accès aux vaccins

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déploré mardi les "inégalités choquantes d'accès aux vaccins" contre le Covid-19, à l'ouverture d'une réunion annuelle virtuelle des ministres de la Santé du continent africain.

"Dans le monde, 140 pays ont vacciné au moins dix pour cent de leur population, mais sur notre continent, seuls quatre pays ont pu atteindre cet objectif, en raison des inégalités choquantes d'accès aux vaccins", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

Selon lui, "la crise liée au vaccin illustre la faiblesse fondamentale aux racines de la pandémie: le manque de solidarité mondiale et de partage - partage d'informations et de données, d'échantillons biologiques, de ressources, de technologie et d'outils".

Afin de renforcer la solidarité mondiale, le directeur général de l'OMS a appelé les pays africains à soutenir "un traité international ou tout autre instrument légal permettant d'améliorer la coopération internationale" en matière de riposte à la pandémie. Ce traité pourrait être discuté en novembre lors d'une session spéciale de l'Assemblée mondiale de la Santé.

"Le dispositif Covax a livré 40 millions de doses de vaccin aux pays africains, ce qui ne représente qu'une petite fraction des doses nécessaires pour protéger les populations du continent contre les risques de maladie grave et de décès liés au Covid-19", a également souligné Mstahiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. "Nous regrettons profondément les retards et les difficultés à respecter les accords en raison d'imprévus survenus au cours de la pandémie. Nous avons tiré de nombreuses leçons", a-t-elle poursuivi.

En effet, l'épidémie de Covid-19 représente "à la fois une opportunité et un rappel frappant du besoin de repenser les systèmes qui renforcent l'équité, et d'investir davantage dans le développement d'un monde plus sain et plus juste".

Outre la riposte au Covid-19, cette "71e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique", prévue sur trois jours, doit aussi se pencher sur la lutte contre "toutes les formes de polio", contre le cancer du col de l'utérus, la tuberculose, le VIH, les infections sexuellement transmissibles, l'hépatite, la méningite.

## L'efficacité des vaccins Pfizer et Moderna tombe à 66% contre le variant Delta

L'efficacité des vaccins de Pfizer et Moderna contre l'infection au Covid-19 a baissé de 91% à 66% depuis que le variant Delta est devenu dominant aux Etats-Unis, selon des données publiées mardi par les autorités sanitaires américaines.

Ces données proviennent d'une étude menée sur des milliers d'employés de centres de soins et d'hôpitaux dans six Etats, afin d'examiner les performances des vaccins en conditions réelles. Les participants sont testés chaque semaine pour détecter à la fois les infections symptomatiques mais aussi asymptomatiques.

La quasi totalité du personnel de santé vacciné a reçu les sérums

de Pfizer ou de Moderna.

Entre décembre 2020 et avril 2021, l'efficacité des vaccins pour empêcher l'infection était de 91%, selon ces données publiées par les Centres de lutte et de prévention des maladies (CDC), principale agence fédérale de santé publique du pays.

Mais sur les semaines où le variant Delta est devenu dominant, c'est-à-dire où il était responsable de plus de 50% des cas selon le séquençage, l'efficacité est tombée à 66%.

Les auteurs de l'étude préviennent toutefois que cette baisse pourrait n'être pas uniquement causée par le variant Delta, mais aussi par une efficacité s'érodant avec le

temps. "Bien que ces données intermédiaires suggèrent une réduction modérée dans l'efficacité des vaccins contre le Covid-19 pour prévenir l'infection, le fait que la réduction des infections reste de deux tiers souligne l'importance et le bénéfice continus de la vaccination", écrivent les auteurs de ces travaux.

Les données publiées mardi ne font pas de différence entre l'efficacité du vaccin de Moderna et celle du sérum de Pfizer.

Cette baisse d'efficacité face au variant Delta a été pointée par plusieurs études, même si le chiffre précède diffère de l'une à l'autre.

C'est l'une des raisons avancées la semaine dernière par les autorités sanitaires pour annoncer une cam-

pagne de rappel à partir de mi-septembre, qui concernera tous les adultes américains ayant reçu leur deuxième dose huit mois auparavant.

La protection des vaccins contre les cas graves de la maladie, les hospitalisations et les décès reste toutefois élevés, martèlent les autorités.

Une autre étude publiée mardi par les CDC, conduite sur des patients à Los Angeles entre début mai et fin juillet, montre que les personnes non vaccinées avaient 29 fois plus de chances d'être hospitalisées que les personnes vaccinées.

Delta est devenu dominant aux Etats-Unis début juillet, et est actuellement responsable de plus de 98% des infections.

# L'angoisse grandit pour des milliers d'Afghans pressés de fuir avant le 31 août



L'angoisse a encore grandi mercredi chez les milliers d'Afghans prêts à tout pour fuir leur pays aux mains des talibans, après la confirmation par le président américain Joe Biden que les évacuations s'achèveront la semaine prochaine.

Des milliers d'Afghans sont massés depuis des jours à l'aéroport de la capitale, sécurisé par plus de 6.000 soldats américains, certains avec leur famille entière, dans l'espoir de prendre un des vols organisés par les Occidentaux.

Malgré une situation particulièrement chaotique, Washington a déjà contribué à l'évacuation de 70.700 personnes, dont 4.000 Américains, depuis la mise en place du pont aérien le 14 août, veille de l'entrée des talibans dans Kaboul et de leur prise du pouvoir.

Plusieurs milliers d'autres étrangers ou Afghans craignent pour leur vie, souvent parce qu'ils ont travaillé pour le gouvernement déchu ou les forces de l'Otan au cours des 20 ans de guerre, ont aussi été exfiltrés par des pays occidentaux.

Lors d'un sommet virtuel mardi avec ses homologues du

G7, M. Biden a écarté l'idée, un temps envisagée, de prolonger au-delà du 31 août la présence militaire américaine à Kaboul pour laisser plus de temps aux évacuations. "Nous sommes actuellement sur la voie de terminer d'ici le 31 août" la "mission" visant à "évacuer les gens aussi efficacement et sûrement que possible", a déclaré le président américain.

Mais le respect de ce délai "dépend" de la coopération des talibans pour permettre l'accès à l'aéroport des candidats au départ, a-t-il prévenu, les mettant en garde contre toute "entrave" à ces opérations extrêmement difficiles.

Dans son communiqué final, le G7 a également demandé aux talibans, de retour au pouvoir après en avoir été chassés en 2001 par une coalition menée par les États-Unis, de "garantir un passage sûr" à ceux qui veulent partir.

Le 46e président américain avait lui-même fixé cette date du 31 août pour le retrait total des forces étrangères, après avoir, dans un premier temps, évoqué l'échéance fortement symbolique du 11 septembre, vingtième anniversaire des attentats de 2001 à Washington et New York.

Justifiant sa décision par le

"risque grave et croissant d'une attaque" du groupe jihadiste État islamique à l'aéroport, il a ainsi opposé une fin de non-recevoir à ses alliés, qui plaidaient avec insistance pour une extension du délai.

Plusieurs pays ont averti que la date du 31 août ne permettra pas d'évacuer tous ceux qui le souhaitent. D'autant que, pour que le retrait soit effectif ce jour-là, il faudra avoir interrompu les évacuations plus tôt.

La France avait ainsi prévenu par avance que si cette date était maintenue, son pont aérien cesserait dès jeudi soir.

Avant la prise de parole M. Biden, les talibans avaient énergiquement répété leur opposition "ferme" à toute extension des évacuations après la fin août, après avoir déjà présenté la veille cette éventualité comme une "ligne rouge".

Lors d'une conférence de presse, un porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid, a sermonné les États-Unis et leurs alliés, accusés de vider le pays de ses forces vives en évacuant les Afghans qui ont travaillé avec eux, souvent parmi les plus qualifiés.

Les Occidentaux "ont des avions, ils ont l'aéroport, ils devraient emmener leurs ressortis-

sants (...) hors d'ici", a-t-il déclaré. Mais "ils ne devraient pas encourager les Afghans à fuir l'Afghanistan", ni emmener avec eux des Afghans qualifiés, ingénieurs ou autres. "Nous leur demandons d'arrêter cela (...). Ce pays a besoin de son expertise", a-t-il insisté.

Beaucoup d'Afghans, souvent urbains et éduqués, craignent que les talibans n'instaurent le même type de régime fondamentaliste et brutal que quand ils ont occupé le pouvoir entre 1996 et 2001.

Les talibans savent qu'ils doivent s'appuyer sur les structures administratives existantes, n'ayant pas dans leurs rangs l'expertise nécessaire pour gouverner seuls le pays, et notamment relancer une économie dévastée par la guerre et très dépendante de l'aide internationale.

Hors de Kaboul, dans les campagnes et certaines villes, les gens sont soulagés de voir des décennies de guerre prendre fin. Mais les femmes et les minorités ethniques s'inquiètent pour leur sort.

En certains endroits, les islamistes ont mis en place une forme de ségrégation entre hommes et femmes au travail ou à l'école. Mais sous leur précédent régime, les femmes ne pouvaient ni travailler, ni étudier.

Un humanitaire de Khost, dans le sud-est du pays, une région acquise aux talibans, les décrit comme plus accommodants que par le passé. Jusqu'ici, "l'attitude des talibans est bien plus souple que ce à quoi les gens s'attendaient", confie-t-il, mais les gens ont "peur pour l'économie".

Les talibans n'ont pas formé de gouvernement, disant vouloir pour cela attendre que le dernier soldat étranger ait quitté le pays. Sans lois valables sur tout le territoire, les règles diffèrent d'une région à l'autre, au bon vouloir des nouvelles autorités locales.

Les islamistes s'efforcent de se présenter sous un jour plus modéré à la population et à la communauté internationale, mais sans convaincre.

Lors de sa conférence de presse, M. Mujahid a assuré que les Afghanes employées dans l'administration pourraient retourner au travail "lorsque la sécurité (serait) assurée", en ajoutant qu'elles devaient rester chez elles d'ici là.

La Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a déclaré mardi que le respect par les talibans des droits fondamentaux des femmes et des filles serait une "ligne rouge fondamentale".

Les levées brutes du Trésor s'élèvent à 86,3 MMDH à fin juillet

Les levées brutes du Trésor sont repliées, en glissement annuel, de 9,3% pour se situer à 86,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet 2021, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Cette baisse a concerné les volumes souscrits des maturités courtes (-30% à 12,8 MMDH) et longues (-25,9% à 21,2 MMDH), représentant respectivement 14,9% et 24,6% des levées après 19,3% et 30,1% un an auparavant, précise la DEPF dans sa dernière note de conjoncture.

En revanche, le volume levé en maturités moyennes a augmenté de 8,5% pour atteindre 52,2 MMDH, prédominant les levées à hauteur de 60,6% après 50,6% l'année précédente, rapporte la MAP.

Quant aux remboursements du Trésor, ils se sont accrus de 3,1% pour atteindre 54,6 MMDH à fin juillet 2021, ajoute la Direction, notant que les levées nettes du Trésor se sont inscrites en baisse de 24,8%, par rapport à fin juillet 2020, pour s'établir à 31,7 MMDH.

Eu égard à ces évolutions, l'encours des bons du Trésor émis par adjudication s'est établi à 632,4 MMDH à fin juillet 2021, enregistrant une hausse de 1,2% par rapport à fin juin 2021 et de 5,3% par rapport à fin décembre 2020.

La structure de cet encours reste prédominée par les maturités longues quoique leur part ait légèrement reculé de 1,8 point pour se situer à 56,7% après 58,5% à fin décembre 2020, devançant les maturités moyennes dont la part s'est appréciée de 3,6 points à 39,6%.

La part des maturités courtes, quant à elle, demeure faible et a reculé de 1,8 point à 3,7%. Au terme des sept premiers mois de 2021, le volume des soumissions a atteint 190,7 MMDH, en baisse de 11,5% par rapport à fin juillet 2020.

Ce repli a concerné les volumes soumissionnés des maturités courtes (-16,6% à 54,3 MMDH) et longues (-35,8% à 32,7 MMDH), canalisant respectivement 28,5% et 17,1% du volume des soumissions après 30,2% et 23,6% l'année précédente.

A l'opposé, celui des maturités moyennes a augmenté de 4,3% à 103,7 MMDH, représentant 54,4% du volume des soumissions contre 46,1% un an auparavant

## Le Maroc parmi les pays bénéficiaires des DTS du FMI



L'allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) a pris effet lundi 23 août dernier, a annoncé la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva.

Considérée comme la plus élevée de l'histoire du FMI, environ 650 milliards de dollars, « cette allocation est une véritable injection dans le bras de l'économie mondiale et, si utilisée à bon escient, une occasion unique de surmonter cette crise sans précédent », a déclaré la patronne du F

Le Maroc compte parmi les pays bénéficiaires de cette manne financière. Il devrait se voir attribuer 1,2 milliard de dollars (soit environ 10,9 milliards de DH).

Comme l'explique l'institution financière internationale, les DTS sont distribués aux pays au prorata de leurs quotes-parts relatives au FMI.

Dans le cas de cette nouvelle allocation, « environ 275 milliards de dollars sont destinés aux pays émergents et aux pays en développement, dont 21 milliards pour les pays à faible revenu, ce qui représente jusqu'à 6 % de leur PIB pour certains d'entre eux », a précisé la DG dans un communiqué.

En ce qui concerne le Maroc, tout porte à croire que la nouvelle manne financière permettra de renforcer la résilience des avoirs officiels de réserve (AOR) du pays.

Selon les statistiques de Bank Al-Maghrib, publiées au terme de la deuxième session trimestrielle de l'année 2021 de son Conseil de politique monétaire, tenue le 22 juin 2021 à Rabat, le montant des réserves du Maroc devrait atteindre 328,5 milliards de dirhams à fin

2021 et 338,6 MMDH à fin 2022. Ce qui équivalait à plus de 7 mois d'importations de biens et services.

L'allocation de DTS est une composante essentielle de l'action plus globale que mène le FMI pour aider les pays à surmonter la pandémie, rappelle l'organisation. Elle « permettra de fournir des liquidités supplémentaires au système économique mondial, en complétant les réserves de change des pays et en réduisant leur dépendance à l'égard d'une dette intérieure ou extérieure plus coûteuse. Les pays peuvent utiliser l'espace ainsi créé pour soutenir leur économie et intensifier leur lutte contre la crise », selon Kristalina Georgieva.

Approuvée le 2 août dernier par le Conseil des gouverneurs du FMI, en vue d'accroître les liquidités dans le monde, la nouvelle allocation de DTS « profitera à tous les pays membres, répondra au besoin mondial de réserves à long terme, stimulera la confiance et renforcera la résilience et la stabilité de l'économie mondiale », avait alors promis Kristalina Georgieva.

« Elle aidera particulièrement

nos pays membres les plus vulnérables qui s'emploient à surmonter les effets de la crise de la COVID-19 », avait-elle déclaré.

« Les DTS sont une ressource précieuse et c'est à nos pays membres qu'il appartient de décider de la meilleure façon d'en faire usage », a estimé Kristalina Georgieva appelant ainsi à des décisions « prudentes et bien éclairées ».

Dans tous les cas, et pour aider les pays et veiller au respect des principes de transparence et de responsabilisation, le Fonds « propose un dispositif permettant d'évaluer les incidences macroéconomiques de la nouvelle allocation, son traitement statistique et sa gouvernance, ainsi que la manière dont elle pourrait influencer sur la viabilité de la dette », selon la DG du FMI.

Par le biais de sa patronne, l'organisation internationale annonce qu'elle présentera régulièrement des données actualisées sur l'ensemble des avoirs, des transactions et des échanges de DTS, y compris, dans deux ans, un rapport de suivi sur l'utilisation des DTS.

Alain Bouthy



Une allocation qui devrait renforcer la résilience des avoirs officiels du pays



## Hausse de la production de l'énergie électrique au deuxième trimestre

La production de l'énergie électrique s'est renforcée de 15,5% au deuxième trimestre de 2021 après une baisse de 11,7% durant la même période une année auparavant, pour clôturer le premier semestre 2021 sur une hausse de 7,9%, indique la Direction des études et des prévisions financières (DEPF). Cette évolution est attribuable à la hausse de la production privée de 7,2%, de celle de l'ONEE de 11,3% et de celle des énergies renouvelables relatives à la loi 13-09 de 6,6%, précise la DEPF dans sa dernière note de conjoncture. Dans un contexte de hausse de l'énergie nette appelée de 6,9% à fin juin 2021, après un recul de 4% un an plus tôt, le volume des importations de l'énergie électrique s'est replié de 26,9% à fin juin 2021 (après +76,8% l'année précédente), alors que le volume exporté s'est accru de 51,3% (après -68,4% un an auparavant).

S'agissant de la consommation de l'énergie électrique, elle s'est favorablement comportée au deuxième trimestre 2021, enregistrant une hausse de 16,6% après une dégradation de 1% au T1-2021 et (-11,3%) au T2-2020, pour se solder sur une augmentation de 7,4% au terme du premier semestre 2021 après un retrait de 4,9% un an auparavant. Cette évolution a été impulsée, particulièrement, par la bonne tenue des ventes de l'énergie de "très haute, haute et moyenne tension" (+9,2%) et de celles de basse tension (+2,5%).

## Accroissement de l'IPC à Marrakech en juillet dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC), dans la ville de Marrakech, a connu, au cours du mois de juillet dernier, une hausse de 0,6% par rapport au mois précédent, en passant de 103,2 à 103,8.

Cette variation est le résultat de la hausse de 1% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires, a indiqué la Direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) à Marrakech-Safi dans sa note de synthèse sur l'évolution de l'IPC dans la ville de Marrakech entre juin et juillet 2021.

Comparé au même mois de

l'année précédente, l'IPC du mois de juillet dernier dans la ville de Marrakech a enregistré une hausse de 2,7% en passant de 101,1 à 103,8, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 3,9% et de celui des produits non alimentaires de 1,8%, explique-t-on de même source.

Pour ce qui est de l'indice des sept premiers mois de 2021, il a connu une hausse de 1,1% par rapport à la même période de 2020, en passant de 101,9 à 103, ajoute la même source.

Pour les variations des indices des produits non alimentaires observées entre juin et juillet 2021, la hausse a concerné principalement les prix des "carburants" avec 2,7%, lit-on dans le document.

Les indices des classes alimentaires ont enregistré entre juin et juillet 2021, une hausse notamment pour les prix des "poissons et fruits de mer" avec 6,5%, des "légumes" avec 2,8%, des "fruits" avec 2,4%, des "viandes" avec 2%, et des "huiles et graisses" avec 0,6%, rapporte la MAP.

En revanche, les prix ont diminué de 0,7% pour le "lait, fromage et œufs", note la même source. Pour rappel, au niveau national, l'IPC a connu, au cours du mois de juillet 2021, une hausse de 0,4% par rapport au mois précédent.

Cette variation est le résultat de la hausse de 0,4% de l'indice des produits alimentaires et de l'indice des produits non alimentaires.



Les hausses des produits alimentaires observées entre juin et juillet 2021 concernent principalement les "poisson et fruits de mer" avec 1,3%, les "viandes" avec 1%, les "huiles et graisses" avec 0,9%, les "légumes" avec 0,7% et le "café, thé et cacao" avec 0,3%.

En revanche, les prix ont dimi-

nué de 1,4% pour les "fruits" et de 0,3% pour les "eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes".

Pour les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des "carburants" avec 3,2%.

Les hausses les plus impor-

tautes de l'IPC ont été enregistrées à Al Hoceima avec 1,8%, à Casablanca et Tétouan avec 0,7%, à Marrakech avec 0,6%, à Fès, Safi et Beni-Mellal avec 0,5%, à Meknès avec 0,4%, et à Kénitra, Rabat, Dakhla et Errachidia avec 0,3%.

En revanche, une baisse a été enregistrée à Laâyoune avec 0,1%.



**Hausse de 1% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires**

## AGR prévoit un recours modéré du Trésor à la dette intérieure en septembre

Le Trésor devrait poursuivre son recours modéré à la dette intérieure durant le mois de septembre, selon les prévisions d'Attijari Global Research (AGR).

Au vu de la situation confortable des finances publiques durant cette période, "nous anticipons la poursuite du recours modéré du Trésor à la dette intérieure durant le prochain mois", indique AGR dans sa note "Weekly Hebdo Taux - Fixed income" de la semaine du 13 au 19 août 2021, soulignant que cette situation ne devrait pas induire de tensions haussières visibles sur les taux obligataires primaires à court terme.

A une séance de la fin du mois d'août, l'argentier de l'Etat satisfait 71% de son besoin annoncé au début du mois de 5,8 milliards de

dirhams (MMDH), soit 4,1 MMDH. Au terme de cette séance d'adjudication, le Trésor lève 980 millions de dirhams (MDH), dont 780 MDH sur la maturité 52 semaines, précise la filiale d'Attijariwafa Bank, ajoutant que compte tenu d'une demande qui s'élève à 4,1 MMDH, le taux de satisfaction de la séance ressort à 24%.

Les taux de rendement des maturités de la courbe primaire concernées par la levée, à savoir 52 semaines et 2 ans, ont reculé de 5 PBS et 2 PBS respectivement. Le reste de la courbe s'est stabilisé au même niveau que la semaine dernière. Sur le marché secondaire, un recul des taux de rendement du compartiment CT a été relevé tandis que le compartiment MLT s'est apprécié.





## Charlies Watts, un Stones amoureux du Maroc s'en est allé



L'annonce de la mort, mardi à Londres, de Charles Watts à l'âge de 80 ans, a créé une onde de choc et une vague d'émotions dans le monde entier. Maroc compris. Le plus discret des Rolling Stones, batteur chic au swing et à la frappe subtile, entretenait une relation particulière avec le Royaume. Plusieurs pages du livre d'histoire du groupe londonien se sont écrites à divers endroits du pays. Des lieux visités à la recherche d'inspiration, de cohésion, ou tout simplement d'un endroit tranquille pour recharger les batteries, loin de la frénésie médiatique londonienne.

Dans les années 60, devenu incontournable dans les clubs de rythm'n'blues de la capitale britannique, le batteur, autoproclamé disciple de Charlie Parker, accepte de rejoindre un groupe à l'ambition déjà débordante, les Rolling Stones. Quelques mois plus tard, le quatuor Rock, accompagné de son nouveau batteur, cherche à s'éloigner du tourisme de masse, et pose ainsi ses valises à Marrakech.

Discret au point d'être surnommé le muet, l'élégant Charlie Watts était dans son élément lorsque les Rollings stones traînaient incognito, loin des ra-

dars des journalistes et photographes, dans les ruelles des médinas marocaines, et particulièrement à Jemaa El Fna. Un lieu prisé par les Rock Star britannique, pour son folklore, son ambiance et les rythmes si particuliers de la musique locale. Une virée qui marquera à jamais Charlie Watts et ses Stones.

Mais on ne va pas se raconter d'histoire. Tout n'a pas été rose dans la carrière de Charles Watts et des Rolling Stones. Car si le groupe a renoué avec le Maroc en 1967, ce n'est pas tant pour ses attraits touristiques que pour la survie du groupe. Si l'on en croit une histoire relatée par le magazine américain "A Continuous Lean", le groupe avait décidé de se mettre au vert au Maroc, après un scandale médiatique né d'une soirée dans la propriété californienne de Keith Richard, à Redlands, sur fond de stupéfiants. «Brian Jones, le membre fondateur des Rolling Stones, était déjà allé au Maroc et connaissait les coins et les souks les plus branchés, ainsi que les lieux où se rendre pour se procurer de la drogue. Cependant, il ne put y aller car il tomba malade, peu avant le voyage», écrit "A Continuous Lean".

On imagine mal, le taiseux Charlie Watts, "géant tranquille, homme élégant et grand architecte de la musique" comme décrit par de nombreux artistes, apprécier la situation dans laquelle se trouvait le groupe à ce moment-là. Et encore moins exprimait clairement son gourou. Il était comme ça, Watts. Un homme adorable et solitaire. A la fois icône et inconnu. Né à Islington, à Londres, le 2 juin 1951, le batteur, l'un des meilleurs de sa génération, était doté d'un talent rare : l'ambidextrie. Une particularité comme une voie toute tracée vers sa première passion musicale, le Jazz. Une passion qui le ne quittera jamais, et qui lui fit se sentir comme un poisson dans son bocal. Ce sentiment de bien-être, Charlie Watts l'a également vécu à son retour au Maroc. Et plus particulièrement à Tanger. En compagnie des Rolling Stones, dont il est considéré comme l'un des piliers et un des membres irremplaçables, avec son ironie, et sa frappe subtile, l'artiste, diplômé en art, a sillonné les montagnes dominant la Perle du Nord. Avant de s'installer dans une petite commune rurale au sud de la ville, dans la commune de Jajouka. Là où le champ a été

laissé libre à la création.

Selon le livre «The Rolling Stones : Une biographie musicale» (Greenwood, 2010), de Murry R. Nelson, Brian Jones devait enregistrer plusieurs chansons avant de quitter le pays. L'une d'entre elles «fut en partie interprétée par les maîtres musiciens de Jajouka, les mêmes musiciens de cornemuse avec lesquels Brian avait enregistré en 1969. L'enregistrement a été fait à Tanger. Après quoi, les Stones sont retournés à Londres», explique Murry R. Nelson.

À Tanger, ils prendront quelques photos pour éterniser ce voyage. Des clichés passaient à la postérité. D'autant plus après le décès de Charlie Watts, dont l'état de santé s'était dégradé il y a quelques semaines. Début août, l'annonce de son absence de la tournée américaine des Stones qui devait débiter fin septembre à Saint-Louis, au Missouri, a fait craindre le pire. Le motif ? Un état de santé fragile, après une opération délicate du cœur faisant suite à un méchant Covid. Aujourd'hui, les Rolling Stones, sans lui, se rapprochent de plus en plus de la nostalgie.

Chady Chaabi

## Sony compte sur "Spider-Man" et "Ghostbusters" pour attirer le public dans les salles



Ebranlée par la pandémie et les plateformes de streaming, l'industrie du cinéma tente de se redresser et compte sur des grosses productions comme le prochain "Spider-Man" et un nouveau "Ghostbusters", présentées au Festival professionnel CinemaCon de Las Vegas, pour inciter le public à revenir dans les salles. L'an dernier, le CinemaCon, où les studios hollywoodiens dépêchent d'ordinaire des cohortes de stars pour flatter les propriétaires de cinémas, a dû être annulé à cause du coronavirus.

Maintenant que près de 90% des cinémas nord-américains ont rouvert leurs portes, Sony Pictures a voulu remonter le moral des troupes en dévoilant la bande-annonce de "Spider-Man: No Way Home", prochain volet des aventures du super-héros bondissant, puis en montrant en avant-première "S.O.S Fantômes: L'Héritage", la suite du Ghostbusters sorti en 1984, fortement teintée de nostalgie. "Au cours des 19 derniers mois, il y a eu beaucoup de pessimisme et d'idées sombres", a reconnu Josh Greenstein, qui préside le département cinéma du géant Sony. "Mais nous savons que les salles de cinéma et l'expérience du cinéma en salle vont triompher",

a-t-il lancé.

La présentation de Sony lundi soir comportait également de brèves images de "Bullet Train", avec Brad Pitt, et un autre film de super-héros intitulé "Morbius", suite de la série entamée avec "Venom". Figurait aussi au menu de la soirée des extraits de "A Journal for Jordan", réalisé par Denzel Washington, et une adaptation cinématographique du roman à succès "Là où chantent les écrevisses", produite par Reese Witherspoon. "S.O.S Fantômes: L'Héritage" était présenté par son réalisateur Jason Reitman et son père Ivan, qui avait dirigé l'opus initial voici près de quarante ans. L'intrigue reste encore ultra-confidentielle mais le nouveau volet suit les aventures des descendants des premiers chasseurs de fantôme, qui reprennent la combinaison et l'aspirateur à ectoplasmes de leurs aînés.

Les organisateurs ont maintenu le CinemaCon en dépit des craintes suscitées par l'explosion des cas du variant Delta mais un grand nombre de stars ont préféré se tenir à l'écart des casinos de Las Vegas malgré le "pass sanitaire" mis en place pour l'événement.

## Rendez-vous culturels

L'Institut français du Maroc a annoncé le prolongement de l'appel à candidature pour le Lab Digital Maroc 2021 jusqu'au 15 septembre 2021. Suite à l'inauguration du Lab Digital Maroc au sein de l'Institut national des beaux-arts (INBA) de Tétouan, l'Institut lance son 2ème appel à candidature auprès des artistes, producteurs, créateurs, start-up et étudiants, résidant au Maroc et ayant un projet innovant dans l'une des 4 catégories en lice, à savoir l'animation/bande dessinée, la réalité immersive, les jeux vidéos et les arts numériques.

Ce projet, qui est mis en place en partenariat avec NEF Animation - Nouvelles écritures pour le film d'animation, Stereolux, Plaine Images,

HERVE, Institut national des beaux arts (INBA), est accessible sur le site de l'IF Maroc.

Pour sa part, le Centre culturel "Les étoiles du Maroc", propose, pour la rentrée scolaire, une série de cours de musique alliant plusieurs instruments, notamment la guitare, le piano, le saxophone et la batterie. Les inscriptions seront ouvertes au Centre à partir du 05 septembre.

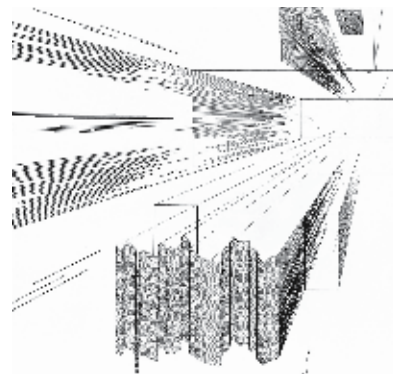
Par ailleurs, l'analyste Abdelkrim Belguendouz, vient de publier son livre "Maroc, réservoir de talents et de compétences...pour l'UE : Alerte au nouveau pacte européen contre la migration et l'asile...des Africains. Cette œuvre de 323 pages, se veut selon son auteur, une alerte au projet de nouveau Pacte européen sur la migration

et l'asile, dévoilé par la Commission européenne à l'automne 2020 et toujours en discussion, tant le dossier divise encore les Etats membres de l'UE, sauf s'agissant de leurs relations migratoires avec les Etats-tiers, dont le Maroc. Universitaire basé à Rabat, Belguendouz est auteur de plusieurs ouvrages et études en matière de migration et de communauté marocaine résidant à l'étranger.

Enfin, le label World Circuit Records (label discographique britannique) a publié, pour la première fois sur disque, un somptueux concert où le musicien malien, considéré comme l'un des plus grands joueurs de kora, Toumani Diabate, joue les solistes aux côtés du London Symphony Orchestra.

## Bouillon de culture

### Musique



Nouvelle échappée: le piano de Yann Tiersen se pare d'électro avec son album, "Kerber", accompagné d'une performance filmée tournée à Ouessant, son île, source d'inspiration du projet. "Ar Maner Kozh", "Kerdral", etc: Tous les noms des morceaux du disque (qui sort ce vendredi chez Mute/Pias) renvoient à une portion de cette île bretonne de 830 habitants. Plus précisément à un petit périmètre autour de l'antre de l'artiste, maison et propre studio d'enregistrement.

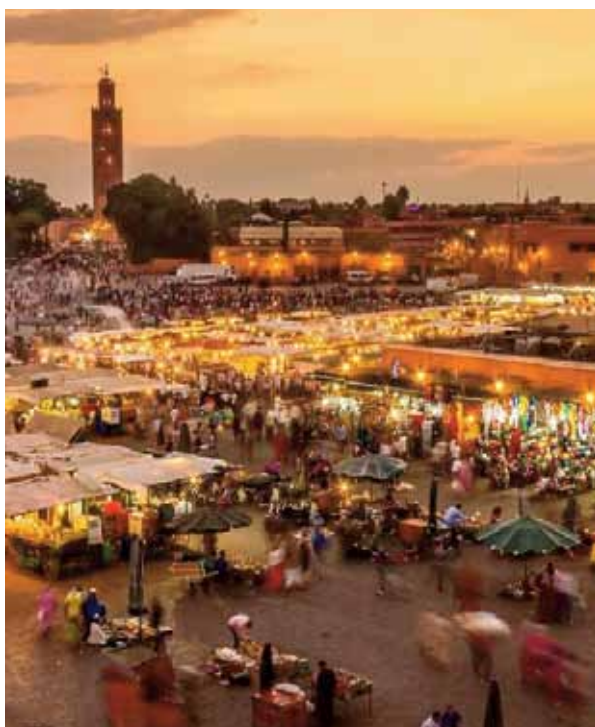
C'est dans cet espace qu'a été tourné le film (inspiré de la trame du live donné par Tiersen début juillet à Brest au festival électro Astropolis) programmé jeudi soir, et qui annonce la sortie de l'album ([yanntiersen.live-now.com](http://yanntiersen.live-now.com) pour accéder à la plateforme). Pour reprendre le titre de son précédent album paru, on demande alors au musicien s'il a voulu faire un "portrait" d'Ouessant avec ce disque et ce film. La réponse surprend puisqu'il est question de Californie, de vélos et de puma.

"Il y a quatre ans, on a traversé la Californie à vélo avec ma femme, on s'est fait suivre par un puma, on a failli y passer, par ignorance de l'écosystème, de là où on était", narre d'abord à l'AFP Yann Tiersen en visio depuis son repaire d'Ouessant. "Depuis, je regarde le monde différemment, il faut intégrer l'endroit où on vit et interagir vraiment, développe-t-il. On vit une époque de plus en plus virtuelle, il faut faire le chemin inverse, c'est plus enrichissant d'être connecté à son environnement, ça peut être aussi une ville".

Dans le film, des images d'Ouessant ponctuent donc les titres joués principalement dans son studio, l'Eskal, mis à part des performances en extérieur, dans un fort ou dans une église.

## Lab Digital Maroc

Appel à candidatures 2021



## Parution d'un ouvrage intitulé "La Place Jemâa El Fna parle d'elle-même"

"La Place Jemâa El Fna parle d'elle-même" est l'intitulé d'un ouvrage paru, récemment, à l'Imprimerie, Papeterie Al Wataniya à Marrakech, de l'écrivain et journaliste Abdelouahed Talbi. Cet opus se veut une véritable immersion au cœur de l'univers magique de la mythique Place Jemâa El Fna, avec un focus sur la biographie des maîtres célèbres de la Halqa et des faiseurs de spectacle au sein de cet espace "Monde".

De format moyen, cet ouvrage, de 280 pages, comprend 28 entretiens réalisés avec des maîtres de la Halqa et des chercheurs et spécialistes du patrimoine de la Place Jemâa El Fna, occasion de mettre l'accent sur la biographie exhaustive et riche des "Hlaqiyas" et disposer d'un récit détaillé sur l'histoire de ce cœur battant de la cité ocre depuis les années 40, illustrée par des images documentaires inédites, une préface et une introduction.

Dans sa présentation de cet opus, l'auteur a fait savoir que ce travail littéraire offre une bio-

graphie riche sur la vie et les œuvres des piliers de la Place de Jemâa El Fna et des maîtres de la Halqa, avec un intérêt pour leurs déclarations et propos au sujet de Jemâa El Fna et sa réalité "comme elle ne peut être falsifiée sous aucune autre image". "Ce livre est parsemé de nombreux faits historiques à même de servir de socle et d'élément de base pour des recherches destinées, in fine, à enrichir nos études, et notre connaissance et maîtrise du patrimoine oral national", a relevé M.Talbi dans la préface de son livre.

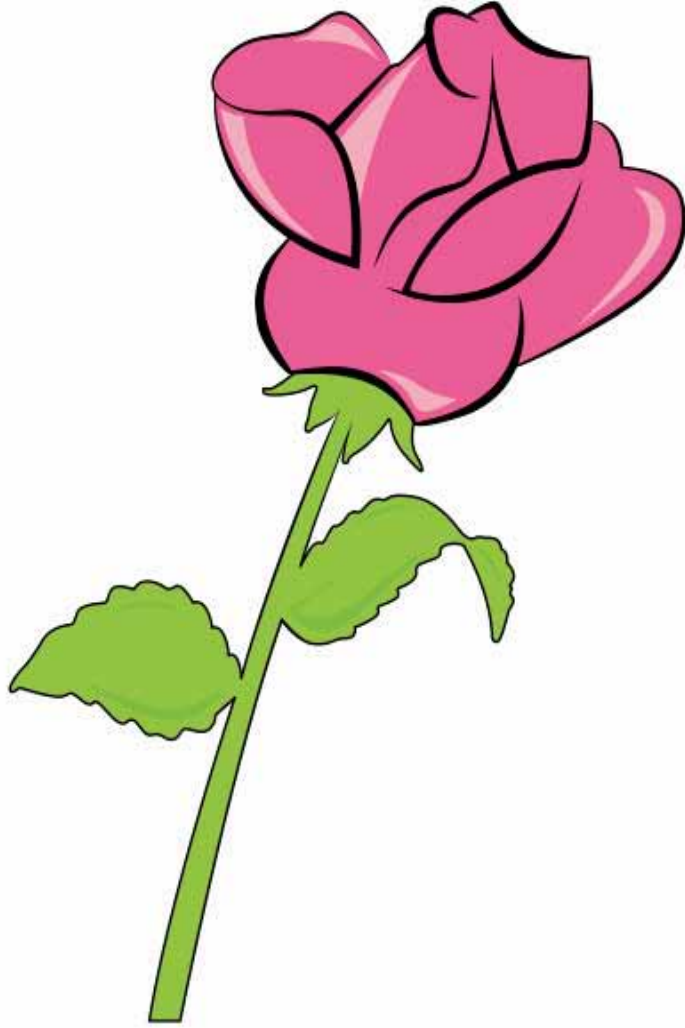
Il a, par ailleurs, souligné que la parution de cet ouvrage coïncide avec le contexte de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), qui a plongé la mythique Place Jemâa El Fna dans le silence et le marasme, et l'a privée, pendant des mois, de ses visiteurs et ses professionnels, ce qui s'est, lourdement, répercuté sur la situation de ces pionniers de la Place, qui constitue la principale sinon l'unique source de leur gagne-pain quotidien.



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية

ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵙⴰⵎⴰⵏⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

Union Socialiste des Forces Populaires



# المغرب أولاً

تناوب جديد بأفق اجتماعي ديمقراطي

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

## Driss Lachguar : L'USFP appelle à un Etat fort et juste et à une société moderniste et solidaire

« L'USFP est fin prêt pour les prochaines échéances électorales », a affirmé le Premier secrétaire Driss Lachguar, tout en réitérant l'ambition du parti de se positionner parmi les trois premières formations en termes de scores électoraux, car le Maroc, a-t-il souligné, a besoin d'une nouvelle alternance qui soit fondée sur des conditions objectives, dédiées par la conjoncture nationale mais aussi internationale. Il a, dans ce sens, noté que tous les Ittihadis ont exprimé leur optimisme quant à l'avenir de leur parti et que l'USFP abordera les prochaines échéances en front uni et fort.

### Une dynamique électorale sans précédent

Le leader ittihadiste a, par ailleurs, mis l'accent sur le dynamisme que l'USFP connaît à tous les niveaux national, régional et local, soulignant que les Ittihadis travaillent d'arrache-pied pour gagner le pari des prochaines échéances électorales, en vue de mettre en œuvre

un modèle de développement répondant aux aspirations de la population au niveau local et régional. Il a à cet égard affirmé que « compte tenu des efforts consentis, l'USFP mérite amplement d'être parmi les trois premiers partis à l'issue des prochaines élections ». Parce que, selon lui, « seuls le travail sérieux, la persévérance, en plus du choix de l'électeur le jour du scrutin détermineront les partis qui seront représentés au sein de la Chambre des représentants ».

Il a, dans cet ordre d'idées, souligné que l'USFP jouit de la légitimité historique et s'est, tout au long de son existence sur la scène politique, distingué par des apports significatifs et des réalisations notoires quant au bien-être de la population et à l'intérêt général du pays et d'énumérer un certain nombre de réalisations législatives phares du parti en matière de gouvernance et de gestion des affaires publiques. Et de relever l'attitude efficiente du parti dès le début de la pandémie de Covid-19. Alors que d'aucuns n'en mesuraient pas l'ampleur, le parti de l'USFP s'est appréhété à préparer une plateforme ayant trait à l'examen de la situation sanitaire, la gestion de la crise et l'évaluation des conséquences. Le parti est allé jusqu'à proposer la composition d'un « gouvernement d'entente nationale » dans le cas où la pandémie perdurerait et s'aggraverait.

### La nécessité d'une réforme profonde

Driss Lachguar a, d'autre part, estimé que le parti de la Rose s'aligne pleinement sur la volonté de réformer profondément le champ partisan, rappelant, à cet effet, la teneur de plusieurs discours Royaux y afférents. Le Souverain, a-t-il affirmé, n'a pas cessé d'exhorter les acteurs politiques à entreprendre les réformes nécessaires pour promouvoir l'action politique et lutter contre la fraude

électorale. De même que Sa Majesté le Roi a toujours insisté sur la nécessité du renouvellement des élites, a ajouté le Premier secrétaire tout en réclamant l'adhésion de l'ensemble des acteurs politiques à cet élan de renouveau. Et de citer l'exemple de la révision de la législation et la réglementation électorale qu'il estime très satisfaisante et fortement fructueuse.

### Priorité au social

S'agissant du programme électoral présenté par l'USFP pour les prochaines échéances électorales, le dirigeant du parti de la Rose a souligné que l'USFP est « un parti productif et innovant », tout en précisant que « c'est l'USFP qui a appelé à un Etat fort et juste et à une société moderniste et solidaire ». Il a en même temps souligné que le programme du parti découle des directives Royales en matière de protection sociale pour tous les Marocains.

Le Premier secrétaire n'a pas manqué de fustiger la tendance conservatrice qui avait pris des mesures et des décisions impopulaires et antisociales, comme la liquidation de la Caisse de compensation ou le gel de recrutement dans la fonction publique, ajoutant que de nombreux rapports nationaux avaient confirmé la justesse de plusieurs choix que l'USFP avait proposés et pour lesquels il avait milité pendant un demi-siècle.

Pour Driss Lachguar, la priorité du parti, c'est la défense des droits à la vie, à la santé, à l'éducation, à l'emploi et au logement, tout en soulignant la nécessité de la justice fiscale, de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la lutte contre l'évasion fiscale pour renflouer la trésorerie de l'Etat et financer les chantiers que connaît notre pays.

Il a, dans ce sens, précisé que « l'USFP a toujours fait de la dimension sociale un axe fondamental de son action politique et a toujours estimé que la mise en place d'une

protection sociale totale pour les Marocains était un objectif à atteindre à long terme, étant donné le manque de ressources et de moyens ». « La crise sanitaire, a-t-il poursuivi, a poussé les leaders politiques à revoir leurs modèles de société et à se rendre compte de la nécessité de mettre en place une protection sociale pour tous les citoyens alors même que certaines formations politiques appelaient au désengagement de l'Etat et à la privatisation des secteurs sociaux de l'éducation et de la santé et à la réduction de l'intervention de l'Etat dans ces secteurs ».

A propos du secteur de la santé, et plus précisément la situation des médecins, notamment ceux exerçant dans les zones lointaines ou vulnérables, Driss Lachguar a reconnu que le salaire du médecin est loin d'être compatible avec les efforts déployés par celui-ci et les sacrifices qu'il consent. Il a insisté, en outre, sur la nécessité d'alléger le poids de la charge du médecin en commençant par l'investissement dans les infrastructures et l'instauration de conditions matérielles et morales favorables à sa pratique professionnelle. Quant au budget réservé au secteur de la santé qui demeure dans notre pays bien en deçà de ce qui est recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Premier secrétaire du parti de la Rose a rappelé que la protection de la santé constitue la première des priorités et que l'USFP aspire qu'à l'horizon de 2026, le budget de la santé atteindra la proportion de 10% du budget général de l'Etat comme recommandé par l'OMS.

S'agissant des mesures prises par l'USFP pour assurer une véritable représentativité des jeunes et des femmes, Driss Lachguar a tenu à rappeler que de nombreux membres de la jeunesse ittihadiste se portent candidats dans plusieurs régions du pays, ce qui dénote, selon lui, l'intérêt grandissant de la jeunesse pour les affaires publiques.

”

*L'USFP s'engage à mettre en œuvre un modèle de développement répondant aux attentes de la population aux niveaux local et régional*

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



Il a également rappelé que le parti a été la seule formation qui a fait de la question de la femme une question centrale. Cela s'est traduit par les propositions de loi ayant trait à cette question avancées par les députés et conseillers ittihadis, mais aussi par les projets de lois émis lors des exercices gouvernementaux usfpistes. Et de citer d'autres exemples qui illustrent l'intérêt particulier porté par le

parti à la question de la femme, le plan national de l'intégration de la femme dans le développement, le quota quant à la représentativité qui, impulsé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a ouvert la voie à un champ beaucoup plus paritaire. D'ailleurs, à titre d'exemple, concernant les candidatures, dans le cas d'égalité ou de ressemblance des atouts entre un homme et une femme, le parti tranche par la distinction positive en faveur de la femme. En ce qui concerne le secteur socioculturel et sportif, il a été relevé la disparition et l'absence manifestes des maisons de jeunes pourtant jadis florissantes et rayonnantes. Le Premier secrétaire du parti de la Rose a justifié ce phénomène par l'environnement culturel actuel et les grandes mutations technologiques et numériques qui ont complètement modifié les rapports des jeunes avec le monde extérieur. La musique, à titre d'exemple, s'écoute, s'apprend et se fait en un clic, ainsi, plus besoin de se rendre dans une « maison de jeunes ». Par contre, avance-t-il, outre les terrains de proximité, judicieusement réfléchis et les espaces d'animation et d'exposition plein air, il faudrait penser à organiser « des rencontres de jeunes » en observant l'obligation de les accompagner de liberté,

loin de tout interventionnisme.

Pour ce qui est de la révision du Code pénal, le Premier secrétaire a plaidé pour la refonte de ce Code pour qu'il soit moderne et respectueux des droits et libertés. « L'une de nos faiblesses à l'étranger est le Code pénal, donc il doit être moderne et respectueux des libertés et des droits, et je ne trouve pas de justification à certains articles et dispositions dans cette loi, a-t-il martelé.

Driss Lachgar a aussi réitéré son appel à une véritable réforme de la fonction publique, de manière à ce que tous les fonctionnaires jouissent des mêmes droits, en mettant l'accent sur la nécessité du recrutement au niveau régional en vue de combler les carences en matière de ressources humaines dont souffrent certaines régions dans tous les domaines.

Concernant les alliances, le dirigeant socialiste a mis les points sur les i en soutenant qu'il est prématuré d'évoquer ce sujet avant la tenue des élections. Mais il a quand même précisé que « nous sommes un parti de gauche, nous ne pouvons nouer des alliances qu'avec ceux qui se positionnent à gauche, en plus des vrais libéraux qui croient en la liberté, la démocratie et l'égalité. C'est le cadre de nos alliances en fonction des pro-

”

*Le parti de la Rose s'aligne pleinement sur la volonté de réformer profondément le champ partisan*

grammes et des résultats de chaque parti».

Driss Lachgar a enfin appelé à une participation forte des citoyennes et citoyens au processus électoral considéré, en tout état de cause, comme une participation au pouvoir de décision. «Elle leur offre, entre autres, la possibilité de choisir entre ceux qui disent que l'on doit mettre la main à la poche pour assurer les études de ses enfants et ceux qui disent que la scolarité et les études sont un droit de tout un chacun. Leur participation leur permettra de pleinement jouir de leurs droits», a-t-il indiqué.

M.O

”

*L'USFP s'est toujours distingué par des apports significatifs et des réalisations notoires quant au bien-être de la population et à l'intérêt général du pays*

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Ahmed El Aked, membre du Conseil national de l'USFP et membre de la Commission des élections du parti

## Le programme électoral de l'USFP est un programme ambitieux et réaliste



« Le programme électoral de l'USFP est un programme ambitieux, mais réaliste ». C'est ainsi que s'est exprimé Ahmed El Aked, membre du Conseil national de l'USFP et membre de la Commission des élections du parti, lors de son passage dans l'émission «Débat politique» sur la chaîne Télé Maroc.

A titre d'exemple, le programme électoral du parti de la Rose ambitionne de réaliser un taux de croissance de l'ordre de 6% à l'horizon 2026. «Concernant le volet économique, l'USFP considère que la réalisation des objectifs fixés dans le programme électoral du parti est intimement liée aux autres piliers», a fait savoir Ahmed El Aked. Et de préciser : «En effet, le taux de croissance de l'ordre de 6% que nous visons est lié aux mesures concernant le renforcement de la participation des femmes au développement et à la vie politique, ainsi qu'à l'axe sociétal, notamment les mesures concernant les jeunes. Pour être clair, à la lumière de la situation actuelle caractérisée par la crise sanitaire de Covid-19 et en l'absence de visibilité concernant la fin de cette crise, nous ambitionnons de réaliser un taux de 6% à l'horizon 2026, mais le principal pari économique, c'est de parvenir à une reprise économique, c'est-à-dire revenir à la situation d'avant-pandémie, puis travailler pour réaliser le décollage économique ».

Il a également souligné que le programme du parti propose des mesures visant la création de 30.000 PME.

Concernant l'emploi, Ahmed El Aked a assuré que l'USFP propose une vision qui tient compte des contraintes existantes, mais qui présente des propositions concernant l'emploi en général et l'emploi des jeunes en particulier.

«Parmi les dilemmes auxquels nous faisons face aujourd'hui, c'est qu'il faut œuvrer pour la préservation des emplois existant actuellement. C'est le premier combat que

nous devons mener et ensuite nous devons travailler pour créer de nouveaux emplois », a-t-il expliqué avant d'ajouter : « Le deuxième aspect est lié à la gouvernance. Je vous présente un indicateur clair : en ce qui concerne la politique de soutien à l'emploi, il existe des crédits financiers alloués et des programmes dont le taux de réalisation varie entre 40 et 60 %, et cela est dû aux mauvaises performances et c'est inconcevable ».

Par ailleurs, le membre du Conseil national de l'USFP a tenu à préciser lors de cette émission que « personne ne peut nier ce qui a été réalisé quand le parti était à la tête du gouvernement de l'Alternance, surtout dans le volet social (couverture médicale, augmentation du taux de scolarisation...) », tout en estimant que le modèle de développement appliqué par l'USFP lors du gouvernement de l'Alternance en 1998 a réalisé ses objectifs et n'est plus valable à présent, ce qui a amené le Maroc à mettre en place un nouveau modèle de développement répondant aux besoins et aux de-

mandes actuels des Marocains et pour faire face aux dysfonctionnements que le Royaume a connus ces dernières années.

Concernant le prétendu échec de l'USFP à réaliser des acquis tangibles malgré sa participation à plusieurs gouvernements, Ahmed El Aked a souligné que celui qui dirige le gouvernement assume l'entière responsabilité car il dispose de larges prérogatives et doit veiller à la mise en œuvre du programme gouvernemental approuvé par toutes les composantes de la majorité.

En ce sens, il a adressé de vives critiques au chef du gouvernement, Saad Eddine El Othmani, estimant que ce dernier n'a pas réussi à assurer l'homogénéité entre les composantes de la coalition gouvernementale. Ce qui explique, selon lui, le retard pris dans la mise en œuvre d'un certain nombre de projets comme c'était le cas pour le projet de loi-cadre sur le système d'éducation et de formation, ainsi que les lois électorales.

«Comment expliquer qu'un parti politique adopte une mesure dans le cadre de la solidarité gouvernementale, et qu'il vote contre cette même mesure ? Il y a là un dysfonctionnement », a-t-il martelé.

Par ailleurs, Ahmed El Aked s'est inscrit en faux contre ceux qui prétendent que tous les programmes des partis politiques se ressemblent. «Ceux qui disent cela, ne lisent pas ces programmes et ne font pas la comparaison entre eux», a-t-il mis en exergue, tout en reconnaissant que le champ politique connaît un certain nombre de dysfonctionnements, et que changer cette réalité nécessite, d'après lui, une forte participation des citoyens aux prochaines échéances électorales.

Il a souligné que les alliances de l'USFP sont déterminées par le programme commun, ajoutant que le parti de la Rose ne peut s'allier qu'avec ceux qui ont la même orientation, que ce soit après les prochaines élections ou à travers des initiatives sociales.

Concernant la représentation des femmes lors des prochaines élections, le membre du Conseil national a assuré que « l'USFP a réalisé un progrès par rapport aux précédentes élections. Que je sache, notre parti est le seul qui a présenté 19 femmes sur les listes locales, dont 12 sur les listes régionales en ce qui concerne les élections parlementaires. Idem même pour les élections locales et régionales ». Il a également mis en avant que la question des droits des femmes est une question centrale pour le parti de la Rose.

Ahmed El Aked a, par ailleurs, salué la teneur du discours Royal prononcé à l'occasion du 68ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple.

«Le dernier discours Royal, en termes de contenu et de langue utilisée, était un discours historique dans tous les sens du terme. Historique parce qu'il s'inscrit dans un contexte historique particulier. Premièrement, le contexte électoral, car malgré les circonstances exceptionnelles, le Maroc prend la décision d'organiser les élections et de tenir toutes les échéances électorales en une journée, ce qui renforce la construction démocratique et la pratique politique dans notre pays. Deuxièmement, le contexte lié à l'environnement régional et international. Le discours de S.M le Roi était clair pour tous ceux qui visent le Maroc et essaient d'entraver le renforcement de ses institutions démocratiques et nationales, ou d'endiguer son développement ».

Mieux encore, le membre du Conseil national a souligné que « l'USFP adhère complètement à cette vision. Rappelez-vous que notre conception politique du modèle de développement est basée sur le slogan suivant : «Un Etat juste et fort et une société moderniste et solidaire». Un Etat fort de ses institutions, de ses lois et de la cohésion et de la solidarité sociétale c'est bien entendu ce qui permettra au Maroc de poursuivre sa voie démocratique et son développement ».

Mourad Tabet

”

*Personne ne peut nier ce qui a été réalisé quand le parti était à la tête du gouvernement de l'Alternance, surtout dans le volet social (couverture médicale, augmentation du taux de scolarisation...)*

PERFECT GESTION  
Conseil fiscal et juridique  
Société: QR INVEST  
SARL AU  
ADRESS: 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPRT  
N°5 CASABLANCA  
CAPITAL SOCIAL:  
100 000.00 DHS  
(Cent mille dhs)

Aux termes d'un acte s.p en date du 03/08/2021, il a été constituée les ci-après nommes une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

• Denomination : SOCIETE QR INVEST SARL AU  
Siège social : 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPRT N°5 CASABLANCA

• Objet : Transactions immobilières  
Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce, et ce sauf les cas de dissolutions ou de prorogation prévue par les présentes statuts ou par la loi en vigueur

Capital social : 100 000.00 dhs devise en 1000 parts de 100 dhs chacun souscrites en totalité et entièrement libères par une seule personne physique à savoir :  
- Mme MIMOUNA QORAR 1000 parts  
-Gérance : la société est gérée et administre par Mme MIMOUNA QORAR  
-Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°790285

N° 7393/PA

Société de Gestion –  
Etudes - Fiscalité & comptabilité « SOGEFCO »  
7 Avenue Lalla Meryem  
Kissariat Mernissi V.N Fès  
« CHANGEMENT DU GERANT »  
SOCIETE SOCOSEM  
S.A.R.L  
Au terme d'un acte sous-

seing privé en date à Fès le 06 juillet 2021, il a été établi le procès verbal d'une assemblée générale extraordinaire d'une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

• DENOMINATION : La Société a pour dénomination : «SOCIETE SOCOSEM » S.A.R.L  
• SIEGE SOCIAL : Fès, Km 10 Ouled Tayeb Haut Saiss Route d'Imouzzar B.P 5122 Bensouda Fes.

• MODIFICATION DU GERANT

D'un commun accord les associés ont décidés après la démission du gérant Monsieur IDRISSE MELIANI El Habib de nommer Madame QADER Ouafae et Monsieur IDRISSE MELIANI Mohammed Co-gérants de la société.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Fès Le 17 août 2021 sous N° 3740/2021 R.C : 17173.

N° 7394/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ELKELAA  
DES SRAGHNA  
CERCLE EL KELAA  
BENI AMEUR  
CAIDAT DES BENI  
AMEUR  
COMMUNE EL AMRIA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°04/2021

Le 23/09/2021 à 11Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION D'ABATTOIR DE SOUK DE LA COMMUNE EL AMRIA  
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5 000.00 DH).

La durée de location est de 01/10/2021 jusqu'au 31/12/2021

L'estimation est fixe au montant de 7000.00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés public.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

N° 7395/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ELKELAA  
DES SRAGHNA  
CERCLE EL KELAA  
BENI AMEUR  
CAIDAT DES BENI  
AMEUR  
COMMUNE EL AMRIA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°05/2021

Le 23/09/2021 à 09Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

LA LOCATION DE

SOUK D OLIVE DE LA COMMUNE EL AMRIA  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000.00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés public.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

N° 7396/PA

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
BRANCHE EAU

DIRECTION REGIONALE DU TENSIFIT

AVIS DE REPORT

AO N°49/DR2/2021

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N°49/DR2/2021 relatif à la Maintenance des équipements hydrauliques et électromécaniques des ouvrages assainissement des centres relevant de la direction Régional du Tensifit, que la date d'ouverture des plis est reportée du Jeudi 09/09/2021 à 10h au Jeudi 30/09/2021 à 10h.

N°7397/PC

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
34/DRPJ/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 21/09/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

ETUDE D'EVALUATION ET ELABORATION DU PLAN DE SURETE DU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **5.500,00 CINQ MILLE CINQ CENTS DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **372.000,00 TTC TROIS CENT SOIXANTE DOUZE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°7398/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES

AVIS DE REPORT  
Appel d'offres ouvert  
N° 07/2021/INDH

Le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, informe le public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU SERVICE PSYCHIATRIE DE L'HOPITAL PREFECTORAL INEZGANE, publié au journal libération du 10-11 Août 2021 sous n° 9387, a été reporté au 16/09/2021 à 10Heures.

N° 7399/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES

AVIS DE REPORT  
Appel d'offres ouvert  
N° 06/2021/INDH

Le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, informe le public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif aux travaux de construction pour la création d'une unité de proximité à l'hôpital Préfectoral Inezgane pour diagnostic et traitement de l'enfant et de la femme en situation précaire , publié au journal libération du 10-11 Août 2021 sous n° 9387, a été reporté au 15/09/2021 à 10Heures.

N° 7400/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA RÉGION GUELIMM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELIMM  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DELEGATION DE LA PROMOTION NATIONALE

**Avis d'appel d'offres ouvert**  
N° 03/PN/2021

Le **20/09/2021 à 11h30 mn**, Il sera procédé, au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour les travaux d'aménagement et mise en service de la piscine couverte de l'oasis des sports de la ville de Guelmim – Province Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau dépendant de la délégation provinciale de la Promotion Nationale sis au siège de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **quarante-six mille Dirhams (46 000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **un million cinq cent vingt et un mille cinq cent soixante-dix Dirhams (1 521 570,00 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification pour les entreprises installées au Maroc.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont la suivante :

**Qualification nouvelle :**

Secteur	Qualification exigée	Classe
P	P2	3

**N°7380/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA RÉGION GUELIMM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELIMM  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DELEGATION DE LA PROMOTION NATIONALE

**Avis d'appel d'offres ouvert**  
N° 04/PN/2021

Le **21/09/2021 à 11h30 mn**, Il sera procédé, au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour les travaux de remise en état de service du système d'arrosage des espaces verts initié dans cadre programme des travaux de mise en service de la piscine couverte de l'oasis des sports de la ville de Guelmim – Province Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau dépendant de la délégation provinciale de la Promotion Nationale sis au siège de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **vingt sept mille Dirhams (27.000,00 Dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **neuf cent onze mille six cent quarante Dirhams (911 640, 00 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification pour les entreprises installées au Maroc.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont la suivante :

**Qualification nouvelle :**

Secteur	Qualification exigée	Classe
V	V1	3

**N°7381/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
Conseil Provincial de Settat

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/BP/2021**

Le **20/09/2021 à 11heures**, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ESPACE DE LA MEMOIRE HISTORIQUE DE LA RESISTANCE ET DE LA LIBERATION A BEN AHMED- PROVINCE DE SETTAT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **25.000,00 dh (Vingt Cinq Mille Dirhams)**

**L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.399.243,80 dhs T.T.C (Un Million Trois Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille deux Cent quarante trois Dirhams 80 centimes toutes taxes comprises).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée.


Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à l'une des classes suivantes :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A2	4

LES ENTREPRISES NON INSTALLEES AU MAROC DOIVENT FOURNIR LE DOSSIER TECHNIQUE TEL QUE PREVU PAR LE REGLEMENT DE CONSULTATION.

**N°7383/PA**

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,  
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE DE LA RÉGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/2021/DPA/4/FIDA**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Le **Jeuudi 23 Septembre 2021, (23/09/2021) à 10 heures**, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix pour la réalisation des Etudes géotechniques et Contrôle des bétons des travaux de construction de quatre unités de valorisation agricoles aux communes territoriales Aghbala et Boutferda dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDRMA), province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service support de la D.P.A, Rue de Safi Quartier Administratif Beni-Mellal, il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés public : <http://WWW.marchespublics.gov.ma>;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dhs)**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent vingt-quatorze mille sept cent vingt Dirhams et 00 Cts. (294 720,00 dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27; 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (du 20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Beni Mellal
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et finances n°20-14 du 8 Kaada 1435(4 septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le: 10/09/2021 à 9 heures à partir du siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir en dossier technique une copie certifiée conforme à l'original des deux certificats de qualification et classification suivantes :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
Etudes géotechniques EG	EG.1	3
Contrôle de qualité CQ	CQ.1	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

**N°7382/PA**



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
DIRECTION  
REGIONALE DE  
L'AGRICULTURE  
DE LA REGION DE BENI  
MELLAL-KHENIFRA  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'AGRICULTURE DE  
BENI MELLAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
10/2021/DPA/4/FIDA  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Mardi 21 Septembre  
2021, (21/09/2021) à 10  
heures, il sera procédé,  
dans les Bureaux de la Di-  
rection provinciale de  
l'Agriculture de Beni Mel-  
lal, à l'ouverture des plus  
relatifs à l'Appel d'Offres  
sur Offres de Prix, ayant  
pour objet :  
Travaux de création des  
points d'eau :  
Création de Deux citernes  
enterrées et abreuvoirs à la  
commune territoriale  
d'Aghbala, dans le cadre  
du projet de développe-  
ment rural des montagnes

de l'Atlas (PDRMA), pro-  
vince de Beni Mellal.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service  
support de la D.P.A, Rue  
de Safi Quartier Adminis-  
tratif Béni-Mellal, il peut  
être téléchargé à partir du  
portail marocain des mar-  
chés public :  
http://WWW.marchespu-  
blics.gov.ma;  
• Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
Dix mille dirhams (10  
000,00Dhs).  
• L'estimation des coûts  
des prestations établie par

le maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de: Cinq  
mille quatre-vingt-dix-sept  
mille trois cent soixante DI-  
RHAMS (597 360,00 dhs).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doit  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 27;  
29 et 31 du décret n°2-12-  
349 du 08 Joumada I 1434  
(du 20 Mars 2013) relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récé-  
pissé, leurs plis dans le bu-  
reau des marchés de la

DPA de Beni Mellal  
• Soit les envoyer par cou-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité.  
• Soit les remettre séance  
tenante au Président de la  
Commission d'Appel d'Of-  
fres au début de la Séance,  
et avant l'ouverture des  
plus.  
• Soit déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics  
www.marchespublics.gov.  
ma, conformément à l'ar-  
rêté du ministre de l'éco-  
nomie et finances n°20-14

du 8 Kaada 1435(4 septem-  
bre 2014).  
Il est prévu une visite des  
lieux le 08/09/2021 à 9  
heures à partir du siège de  
la Direction Provinciale de  
l'Agriculture de Beni Mel-  
lal.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de consultation.  
Les concurrents non instal-  
lés au Maroc doivent four-  
nir le dossier technique tel  
que prévu par le règlement  
de consultation.  
N° 7384/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
REACTEUR REGIONAL D'ÉVALUATION ET DE FORMATION  
REGION DE GUELIMIM OUED NOUN  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI

**Avis d'appels d'offres ouvert**  
Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région  
Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des  
plus relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

**Avis d'appels d'offres ouvert  
SUR OFFRE DES PRIX**

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	ACREMENT demandé
25/2021/INV-IFNI	ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE ET DEUX SALLES MULTIMEDIA DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELIMIM OUED NOUN	SANS	15 000.00 DHS (QUINZE MILLE DIRHAMS TTC)	22/09/2021 à 14H00	EG.1 CQ.1 Catégorie 4
26/2021/INV-IFNI	ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 17 SALLES PREFABRIQUEES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELIMIM OUED NOUN	SANS	30 000.00 DHS (TRENTE MILLE DIRHAMS TTC)	22/09/2021 à 15H00	EG.1 CQ.1 Catégorie 4
27/2021/INV-IFNI	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE ET DEUX SALLES MULTIMEDIA DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELIMIM OUED NOUN	SANS	20 400.00 DHS (VINGT MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TTC);	23/09/2021 à 10H00	D14 D15 D16
28/2021/INV-IFNI	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 17 SALLES PREFABRIQUEES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELIMIM OUED NOUN	SANS	50 400.00 DHS (CINQUANTE MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TTC)	23/09/2021 à 11H00	D14 D15 D16
29/2021/INV-IFNI	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE ET DEUX SALLES MULTIMEDIA DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELIMIM OUED NOUN	SANS	20 400.00 Dh (VINGT MILLE QUATRE DIRHAMS TTC);	23/09/2021 à 14H00	attestations
30/2021/INV-IFNI	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 17 SALLES PREFABRIQUEES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELIMIM OUED NOUN	SANS	50400.00 Dh (CINQUANTE MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TTC)	23/09/2021 à 15H00	attestations
31/2021/INV-IFNI	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE IHN TOFAH ET L'ECOLE PRIMAIRE HALIMA ESSAADA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELIMIM OUED NOUN.	SANS	48 000.00 DHS (QUARANTE HUIT MILLE DIRHAMS TTC);	23/09/2021 à 15H30	D14 D15 D16

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation.

**ET LES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES SUIVANTES :**

N° CA	OBJET	ESTIMATION DES TRAVAUX EN DHS HT	DATE/HEURES OUVERTURE
06/2021/CA-IFNI	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE ET DEUX SALLES MULTIMEDIA DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELIMIM OUED NOUN	600 000.00 Dirhams HT (SIX CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXES)	22/09/2021 à 10h00
07/2021/CA-IFNI	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 17 SALLES PREFABRIQUEES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELIMIM OUED NOUN	2 700 000.00 DIRHAMS HT (DEUX MILLION SEPT CENT MILLE DIRHAMS HORS TAXES).	22/09/2021 à 11h00

- Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation.
- Les dossiers de consultation architecturale peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

la Direction provinciale de MEN FP ES RS de SIDI IFNI  
Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni . Tel 05-28-87-69-68 Fax 05-28-78-04-68

N°7386/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE  
DIRECTION REGIONALE DE LA METEOROLOGIE DU SUD  
\*\*\*\*\*

**Avis Rectificatif**  
de l'appel d'offres N°03/2021/DRMS

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirant participer à l'appel d'offres ouvert n°03/2021/DRMS relatif à **La fourniture, l'installation et la mise en service de deux systèmes automatiques de mesure de vent aux aéroports de Smara et Dakhla ainsi que les prestations de maintenance y afférentes (préfectures de Smara et Dakhla)** publié au journal Libération no 9369 du 15 juillet 2021 que :

-L'estimation du marché établi par le maître d'ouvrage pour l'Offre de base (Acquisition) est fixée à la somme de :**575 040,00 Dirhams TTC (Cinq Cent Soixante Quinze Mille Quarante Dirhams T.T.C)** au lieu de **575 000.00 dhs.**

N°7385/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration  
Administration des Douanes et Impôts Indirects

**Avis relatif à l'organisation du  
Test d'Aptitude Professionnelle pour l'Obtention  
de l'Agrément de Transitaire en Douane**

Le Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects annonce, qu'en application des dispositions de l'article 68 du Code des Douanes et Impôts Indirects, et de l'Arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration n° 844-21 du 18 Chaabane 1442 (1er avril 2021) modifiant et complétant l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 733-10 du 18 Rabii I 1431 (5 mars 2010) , un test d'aptitude professionnelle pour l'obtention de l'agrément de transitaire en douane sera organisé **le mardi 26 octobre 2021, à 09h00** à l'Institut de Formation Douanière, Avenue Des Far, Route 313 Menant Vers Mohammedia, Benslimane.

Le dernier délai de dépôt des demandes d'agrément est fixé au **vendredi 10 Septembre 2021.**

La liste des candidats éligibles au test sera publiée sur le site internet de l'Administration le **lundi 27 septembre 2021.**

A cet effet, les candidats dont le nom figure sur la liste précitée, sont tenus de se présenter à l'Institut de Formation Douanière pour passer ledit test aux date et heure indiquées ci-dessus munis de leurs cartes d'Identité Nationale et de la quittance de paiement des frais de participation audit test.

N°098/PC

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement  
Rural et des Eaux  
et Forêts  
DIRECTION  
REGIONALE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA REGION DE BENI  
MELLAL-KHENIFRA  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'AGRICULTURE  
DE BENI MELLAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
11/2021/DPA/4/FIDA  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Mercredi 22 Septembre  
2021, à 10 Heures , il sera procédé,  
dans les Bureaux de la Di-  
rection provinciale de  
l'Agriculture de Beni Mel-  
lal, à l'ouverture des plis  
relatifs à l'Appel d'Offres  
sur Offres de Prix, ayant  
pour objet :

Travaux de création des  
points d'eau :  
Création de Quatre ci-  
ternes enterrées et abreu-  
voirs à la commune  
territoriale de Boutferda,  
dans le cadre du projet de  
développement rural des  
montagnes de l'Atlas  
(PDRMA), province de  
Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service  
support de la D.P.A, Rue  
de Safi Quartier Adminis-  
tratif Béni-Mellal, il peut  
être téléchargé à partir du  
portail marocain des mar-  
chés public :  
<http://WWW.marchespublics.gov.ma>;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10 000,00Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Un million cent quatre-  
vingt-deux mille quatre  
cent quatre-vingts DI-  
RHAMS (1 182 480,00  
dhs).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27, 29 et 31 du décret  
n°2-12-349 du 08 Jou-  
mada I 1434 (du 20 Mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Beni Mellal
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et finances n°20-14 du 8 Kaada 1435(4 septembre 2014).

Il est prévu une visite des  
lieux le 09/09/2021 à 9  
heures à partir du siège de  
la Direction Provinciale  
de l'Agriculture de Beni  
Mellal

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de consultation.

Les concurrents non ins-  
tallés au Maroc doivent  
fournir le dossier techni-  
que tel que prévu par le  
règlement de consulta-  
tion.

N° 7387/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement  
Rural et des Eaux  
et Forêts  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° CA 05 /DRAO/2021  
Le 21/09/2021 à 10  
heures, il sera procédé au  
siège de la Direction Ré-  
gionale de l'Agriculture  
de l'Oriental à Oujda à  
l'ouverture des plis rela-  
tifs à l'AVIS DE  
CONSULTATION AR-  
CHITECTURALE relatif  
aux ETUDES ARCHI-  
TECTURALES ET SUIVI  
DES Travaux de construc-  
tion des locaux de la coo-  
pérative MAROC VERT  
sis à Had Beni Chiker  
(unité de trituration des  
olives) dans la province  
de Nador relevant de la  
zone d'action de la Direc-  
tion Régionale de l'Agricul-  
ture de l'Oriental Oujda  
en lot unique.

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut  
être retiré au bureau de  
service de la logistique de  
la Direction Régionale de  
l'Agriculture de l'Oriental  
à Oujda Bd LOUJIDI  
Moustapha, Route  
AOUINT ESSRAK BP 704  
Oujda, il peut être égale-  
ment téléchargé à partir  
du portail du marché de  
l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-le budget prévisionnel  
maximum hors taxe pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est de : neuf Cent  
quatre-vingt Mille quatre  
cent quarante dirhams  
(980 440,00 dhs ) HT

- le contenu, ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 100-101  
et 102 du décret n 02-12-  
349 du 8 jomada I 1434  
(20 Mars 2013) relatif aux  
marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014

Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau  
précité

- soit les remettre au pré-

sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 08 du règle-  
ment de Consultation.

N° 7388/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° CA 06 /DRAO/2021  
Le 22/09/2021 à 10  
heures, il sera procédé au  
siège de la Direction Ré-  
gionale de l'Agriculture  
de l'Oriental à Oujda à  
l'ouverture des plis rela-  
tifs aux études architec-  
turales et suivi des  
Travaux de Construction  
des locaux de la coopéra-  
tive ATMANI (unité de  
valorisation du miel)  
Commune Rurale Bou-  
ghriba province de BER-  
KANE relevant la zone  
d'action de la Direction  
Régionale de l'Agriculture  
de l'Oriental en lot unique

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut  
être retiré au bureau de  
service de la logistique de  
la Direction Régionale de  
l'Agriculture de l'Oriental  
à Oujda Bd LOUJIDI  
Moustapha, Route  
AOUINT ESSRAK BP 704  
Oujda, il peut être égale-  
ment téléchargé à partir  
du portail du marché de  
l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-le budget prévisionnel  
maximum hors taxe pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est de : Quatre  
Cent quarante Mille di-  
rhams (440 000 .00 DHS)  
HT

- le contenu, ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 100-101  
et 102 du décret n 02-12-  
349 du 8 jomada I 1434  
(20 Mars 2013) relatif aux  
marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014

Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau  
précité

- soit les remettre au pré-

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'EQUIPEMENT,

DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
Direction des Systèmes  
d'Information  
et de la Communication  
APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 07/2021-DSIC

Le Jeudi 23 septembre  
2021 à 10h00 il sera pro-  
cédé, dans la salle de réu-  
nion de la Direction des  
Systèmes d'Information et  
de la Communication du  
Ministère de l'Equipe-  
ment du Transport de la  
Logistique et de l'Eau  
Avenue Maa Al Aynayne-  
Rabat- Agdal, à l'ouver-  
ture des plis relatifs à l'ap-  
pel d'offres sur offres de  
prix pour objet :

ACHAT DES FOURNI-  
TURES INFORMATI-  
QUES

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
du secrétariat de la Direc-  
tion des Systèmes d'Infor-  
mation et de la Commu-  
nication du Ministère de  
l'Equipe-ment du Trans-  
port de la Logistique et  
de l'Eau Avenue Maa Al  
Aynayne- Rabat- Agdal,  
il peut également être  
téléchargé à partir du  
portail des marchés pu-  
blics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à : (Vingt  
mille Dirhams) 20 000,00  
Dirhams

L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Sept cent  
soixante mille cinq cent  
soixante Dirhams Toutes  
Taxes Comprises (760  
560,00 DH TTC).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27, 29, 31 et 148 du dé-  
cret n° 2-12-349 relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Mi-

nistère de l'Equipe-  
ment du Transport, de la Logis-  
tique et de l'Eau à  
l'adresse suivante : Ave-  
nue Maâ Al Aynayne-  
Rabat- Agdal;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Equipe-ment du Transport, de la Logistique et de l'Eau, à l'adresse suivante : Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règle-  
ment de la consultation.

N° 7390/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture  
de la Jeunesse  
et des Sports  
Département  
de la Culture  
Direction Régionale  
DAKHLA OUED  
EDDAHAB  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DES PRIX  
N°04/DCD/2021  
(Séance publique)

Le 21 Septembre 2021 à  
11h 00mn , il sera pro-  
cédé, dans les bureaux de  
la maison de la culture el-  
wahda sis hay elwahda -  
à Dakhla, à l'ouverture  
des plis relatifs à l'Appel  
d'Offres sur offres de prix  
pour ENTRETEN ET  
NETTOYAGE DES BATI-  
MENTS APPARTENANT  
A LA DIRECTION RE-  
GIONALE DE LA CUL-  
TURE DE DAKHLA  
OUED EDDAHAB LOT

N° 7391/PA

Le dossier d'Appel d'Of-  
fres peut-être retiré au Ser-  
vice des affaires  
administratives et finan-  
cières à la maison de la  
culture elwahda sis hay el-  
wahda - à Dakhla -, il  
peut être téléchargé à par-  
tir du portail des marchés  
de l'état  
<http://www.marchespublics.gov.ma>.

La cautionnement provisoire  
est fixé : Trente cinq  
mille Dirhams (35.000,00  
DHS).

L'estimation du coût des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de QUATRE  
CENT DIX HUIT MILLE  
CINQ CENTS QUATRE  
DIRHAMS ET 32 CENT-  
TIMES dirhams TTC  
(418504,32DHS TTC).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27, 29 et 31 du décret  
n° 2-12-349 du 8 Jomada  
I (20 mars 2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la direction à l'adresse sus-indiquée;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
- Les échantillons exigés à l'article 14 du règlement de consultation doivent être déposés à la maison de la culture elwahda sis hay elwahda - à Dakhla le 20 Septembre 2021 avant 16h00mn.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 05 du règle-  
ment de la consultation.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA SETTAT  
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS CASA-ANFA  
COMMUNE DE CASABLANCA  
ARRONDISSEMENT COMMUNAL ANFA  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE DES MARCHES ET AFFAIRES FINANCIERES

**\*\* BUREAU DES MARCHES \*\***

**AVIS RECTIFICATIF**

*Le président de l'Arrondissement Anfa informe le public et les intéressés  
que l'appel d'offres ouvert séance publique :*

**N° 5/A.A/2021 : LA LOCATION DE VEHICULES UTILIAIRES**

*Prévu à l'ouverture le 27/08/2021 est reportée au 16/09/2021 suite à des  
modifications au bordereau des prix et le règlement de consultation.*

N°7392/PA

ESPACE FINANCE SARL  
CABINET D'AUDIT ET  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
204, BD Emile Zola Rec  
Al Karam Bureau N°2  
Belvédère Casablanca  
Tél. :022 40 06 92/91  
Fax : 022 40 05 43

AVIS DE CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
05/07/2021, il a été établi les  
statuts d'une société à respon-  
sabilité limitée dont les caracté-  
ristiques sont les suivantes :

- Dénomination : METRO-  
POLE AUTOMOBILE SARL
- Objet : MARCHAND DE  
VOITURES AUTOMOBILES  
ET VEHICULES INDUS-  
TRIELS
- Siège Sociale : Kénitra, 54  
BLOC C, AL MAGHREB AL  
ARABI
- Capital Social : Est fixé à la  
somme de cent mille dirhams  
(100 000,00 dhs) divisé en  
1000 parts sociales de 100 dhs  
chacune et sont attribuées à :
- Mr TOUIL Reda : 500 parts  
sociales
- Mme Ghita BOUAZZA :  
500 parts sociales
- Durée : 99 année à compter

du jour de la constitution dé-  
finitive.

- Gérance : La société est gérée  
et administrée pour une  
durée indéterminée par Mr  
TOUIL Reda.
- Année Sociale : Commence  
le 1er janvier et se termine le  
31 décembre de chaque  
année.
- Registre de commerce :  
Dépôt légal a été effectué au  
tribunal de 1ère Instance de  
Kénitra le 09/08/2021 sous  
n°87925 (RC N°61801).

N° 7401/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER  
CONSEILS  
CABINET FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18/  
06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en  
date de 01/12/2020 à Marra-  
kech il a été établi les statuts  
d'une société à Responsabilité  
limitée SRL AU dont les caracté-  
ristiques sont les sui-  
vantes :

- 1- Dénomination : « STE  
SOUAMTRAV » SARL AU
- 2- Siège social : HAY HAMOU  
AZROU AIT MELLOUL
- 3- Objet social : TRAVAUX

IRRIGATION ET SERVICE  
AGRICOLE-TRAVAUX DI-  
VERS OU CONSTRUCTION  
4- Durée : la société est consti-  
tuée pour une durée de 99 ans  
à compter de la date de son  
immatriculation au R.C.  
21823

- 5- Capital Social : s'élève à  
100.000,00 il est divisé en  
1000,00 parts sociales de  
100,00 dh chacune, souscrites  
en totalité, intégralement libé-  
rées et attribuées aux associés,  
unique à savoir :
- Mr. HASSOU BOUGUE-  
MANE : 1000,00 PARTS  
Soit au total : 1000,00 PARTS
- 6- La Gérance : la société est  
gérée par le cogérant de Mr.  
HASSOU BOUGUEMANE  
CIN N°PB28126 pour une  
durée illimitée.
- 7- Année sociale : du 1 janvier  
au 31 décembre de chaque  
année.
- 8- Dépôt légal : a été effectué  
au tribunal de Marrakech  
sous le n° d'immatriculation  
au registre de commerce sous  
le N°21823/2020 le  
01/12/2020.

N° 7402/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Taza  
Commune d'Ouad Amlil  
\*\*\*\*\*

**Avis d'organisation de l'examen  
D'aptitude professionnelle, année 2021**

La Commune d'Ouad Amlil organisera les examens d'aptitude  
professionnelle au profit des adjoints administratifs 3<sup>ème</sup> grade, et les adjoints  
techniques 3<sup>ème</sup> grade, selon le programme suivant :

Grade actuel	Grade d'accès	Les conditions de Participations	Les postes ouverts	date de l'examen	Date limite de dépôt des candidatures
Adjoint adm 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint adm 2 <sup>ème</sup> grade	Les fonctionnaires exerçant au sein de ladite commune et justifiant au moins six (06) ans d'ancienneté en cette qualité à la date de l'examen.	Un seul poste	01/11/2021	22/10/2021
Adjoint tech 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint tech 2 <sup>ème</sup> grade		Deux postes	02/11/2021	22/10/2021

N°7403/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
البحر - تازة  
جماعة واد امليل  
مكتب الموارد البشرية

**قرار جماعي رقم 2021/001** بمثابة إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية  
برسم سنة 2021 لفائدة المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة التابعين لميزانية جماعة واد امليل

إن رئيس مجلس جماعة واد امليل

- بمقتضى القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات الصادر بتنفيذه الظهير رقم 1.15.85 الصادر في بتاريخ 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015)؛

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه؛

- وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 الموافق (27 شتنبر 1977) بمثابة النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات المحلية حسبما وقع تغييره وتتميمه؛

- بناء على المرسوم رقم 2.10.453 الصادر في 20 ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات؛

- بناء على المرسوم رقم 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية؛

- بناء على المرسوم رقم 2.11.270 الصادر في 28 رجب 1432 الموافق (فاتح يوليوز 2011) بتغيير وتتميم المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإطرا؛

- بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 شوال 1426 الموافق (02 جتنبر 2005) بتحديد مسطرة تقسيط وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛

- بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1175-11 الصادر بتاريخ 23 جمادى الأولى 1432 الموافق لـ 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية

**يقرر ما يلي:**

**الفصل الأول:** تنظم جماعة واد امليل امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية حيث سيخصص لهذا الغرض منصب مالي واحد في حدود 13% من عدد المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة المتوفرون على أقدمية ست (06) سنوات من الخدمة بهذه الصفة.

**الفصل الثاني:** يجرى هذا الامتحان بالمقر الإداري للجماعة المذكورة وذلك يوم 01 نونبر 2021.

**الفصل الثالث:** يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى غاية 22 أكتوبر 2021 حتى الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال.

N°7404/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
البحر - تازة  
جماعة واد امليل  
مكتب الموارد البشرية

**قرار جماعي رقم 2021/002** بمثابة إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية  
برسم سنة 2021 لفائدة المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين لميزانية جماعة واد امليل

إن رئيس مجلس جماعة واد امليل

- بمقتضى القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات الصادر بتنفيذه الظهير رقم 1.15.85 الصادر في بتاريخ 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015)؛

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه؛

- وبناء على المرسوم رقم 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 الموافق (27 شتنبر 1977) بمثابة النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات المحلية حسبما وقع تغييره وتتميمه؛

- بناء على المرسوم رقم 2.10.452 الصادر في 20 ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات؛

- بناء على المرسوم رقم 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية؛

- بناء على المرسوم رقم 2.11.270 الصادر في 28 رجب 1432 الموافق (فاتح يوليوز 2011) بتغيير وتتميم المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإطرا؛

- بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 شوال 1426 الموافق (02 جتنبر 2005) بتحديد مسطرة تقسيط وتقييم موظفي الإدارات العمومية؛

- بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1178-11 الصادر بتاريخ 23 جمادى الأولى 1432 الموافق لـ 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية؛

**يقرر ما يلي:**

**الفصل الأول:** تنظم جماعة واد امليل امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية حيث سيخصص لهذا الغرض منصبان ماليان في حدود 13% من عدد المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة المتوفرون على أقدمية ست (06) سنوات من الخدمة بهذه الصفة.

**الفصل الثاني:** يجرى هذا الامتحان بالمقر الإداري للجماعة المذكورة وذلك يوم 02 نونبر 2021.

**الفصل الثالث:** يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى غاية 22 أكتوبر 2021 حتى الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال.

N°7405/PA

Sur vos petits écrans



07:00 : Lecture du Saint Coran  
07:05 : Tinoubka  
07:40 : Ichaa Mamlaka  
08:35 : Amouddou  
09:30 : Nafass Al Hayat  
10:25 : Yakout et Aanbar Ep 15  
11:20 : Marhba bi Shabi Ep 29  
11:50 : Rass Lamhayen Ep 29  
12:20 : Hayat Jadida Ep25  
12:35 : Intervention des partis politiques  
12:45 : Hayat Jadida Ep26  
13:00 : JT Adahira  
13:20 : Dar Lghazlan Ep 20  
14:00 : JT en Amazigh  
14:20 : JT en Espagnol  
14:40 : Al Haoudaj Larrache  
15:35 : Amalay Taroudant  
16:30 : Oujouh Sidi Bennour  
17:00 : Nafass Al Hayat  
18:00 : Amouddou

19:00 : JT en Français  
19:20 : Marhba bi Shabi Ep30  
19:50 : Hayat Jadida Ep27  
20:05 : Rass Lamhayen Ep 30  
20:35 : Intervention des partis politiques  
20:40 : Hayat Jadida Ep28  
21:00 : JT Principal  
22:00 : Hayna Ep 29 et 30  
23:00 : Sounaa Forja  
23:30 : Intervention des partis politiques  
23:40 : Dernier bulletin d'information  
00:00 : Amakin Fi dakira  
01:00 : Nafass Al Hayat  
02:00 : Oujouh Sidi Bennour  
02:30 : Marhba bi Shabi Ep30  
03:00 : Rass Lamhayen Ep 30  
03:30 : Yakout et Aanbar Ep 15  
04:30 : Tinoubka  
05:00 : Ichaa Mamlaka  
06:00 : Amouddou

05:50:00 : RELIGIEUX : CORAN  
AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJ-  
WID AL QOR'AN  
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI  
06:25:00 : DAR WA DECOR  
06:55:00 : SAYIDAT SHOPPING  
08:20:00 : FEUILLETON : YAW-  
MIYAT TABIB - THE DOCTORS  
09:05:00 : FEUILLETON : HDI-  
DANE SINDA AL FARA3INA  
09:40:00 : CH'HIWA MA3A CHOU-  
MICHHA  
09:45:00 : FEUILLETON : 3AWDAT  
AL MOUNTAQIM  
10:30:00 : DAR WA DECOR  
11:00:00 : SAYIDAT SHOPPING  
11:55:00 : SERIE : L'AUBERGE  
12:35:00 : METEO

12:45:00 : AL AKHBAR  
13:15:00 : MOUJAZ RYADI  
13:25:00 : MIN AJLI IBNI  
14:15:00 : NEWS: ECO NEWS  
14:20:00 : JOURNAL AMAZIGH  
14:30:00 : FEUILLETON : FADILA  
08:20:00 : FEUILLETON : HDI-  
DANE SINDA AL FARA3INA  
16:20:00 : FEUILLETON : 3AWDAT  
AL MOUNTAQIM  
17:25:00 : JUST FOR LAUGHS  
17:45:00 : BGHIT NAARAF  
17:55:00 : DESSINS ANIMES  
18:15:00 : CH'HIWA MA3A CHOU-  
MICHHA  
18:25:00 : FEUILLETON : AT-  
TOYOUR AL MAJROUHA  
19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE

ZOUR BLADEK  
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
20:15:00 : INFO SOIR  
20:45:00 : QUE DU SPORT  
20:55:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:50:00 : FEUILLETON : HDI-  
DANE & BENT AL HARRAZ  
23:50:00 : BAB LBHAR  
00:50:00 : MIN AJLI IBNI  
01:40:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
02:25:00 : MAGAZINE : CHKOUN  
YISTATMAR FMACHROU3I  
03:35:00 : MA3A ANNASS  
04:35:00 : FEUILLETON : AT-  
TOYOUR AL MAJROUHA  
05:20:00 : SERIE : AL BOUED AL  
AKHAR : MAKTOUB



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

LA MAISON BLANCHE	RUSSE OU AMÉRICAIN	HAUTAIN MÉTAL	GROS SERPENT SÉRAPHIN	PARLE SOUVENT CRU	ZONE	LANCÉE	PAUVRE D'ESPRIT
			CRITÈRES LETTRES DE NADOR				
D'AILLEURS						TÊTE DE LOLIF EAU-DE-VIE	
		PONT	SOUJACE DE LUMIÈRE				
PANTOIS SONGE			APOSTAT	FORME D'ÊTRE	À LA MODE REQUÊTE		DESSUS DU PANIER
SOÛL			ENVOÉE				BALAI
RESTITUE	ASTATE DRAME NIPPON		POSSÉSSIF			ANNÉE-LUMIÈRE GROGNES	
			BAIE ROUGE ORANGÉ				
AVANT VOUS			A PERDU SES CHEVEUX	ÉCRIVAIN FRANÇAIS (1920-1958)	AUX TEUX DE TOUS		VAGUE
PAGE	TOUTE EN EAU	COBALT PAREIL	JOUR D'AVANT				
		SOUVERAIN EN TÊTE			POULIE DRAME NIPPON		ANNONCE UNE SUITE
JEU DE DAMES							
CHOISIE			POSSÉSSIF			CONJONCTION	

Solution mots flechés d'hier

P	R	O	U	D	E	S	
M	S	T	U	O	A	R	E
I	T	E	R	A	T	I	O
T	R	A	L	A	R	M	A
B	E	A	N	T	N	E	E
C	O	I	N	R	E	C	U
A	V	I	S	E	S	T	R
A	S	E	R	E	A	R	A
S	M	A	L	A	M	R	A
A	E	R	E	M	I	S	E
O	R	T	V	A	R	A	N
D	E	N	T	O	R	S	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouta  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmarci

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelah khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction des ressources**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130 / 64

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

E-mail: [liberation@libe.ma](mailto:liberation@libe.ma)  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

**Journal Libération**  
Libération Maroc

**OJD MAROC**  
2017  
[www.ojd.ma](http://www.ojd.ma)



# Sport

## Le Real Madrid propose 160 millions d'euros au PSG pour Mbappé

Le Real Madrid a formulé une première offre de 160 millions d'euros au Paris SG pour recruter l'attaquant star Kylian Mbappé, dont le contrat expire en 2022, rapportent mercredi plusieurs médias français et espagnols.

"Le Real à l'attaque", écrit le quotidien sportif L'Equipe en "une", en mentionnant le montant "assez vertigineux" de la proposition madrilène.

RMC a également annoncé mardi soir l'offre du Real.

Mais pour le journal Le Parisien, comme pour L'Equipe, le PSG a repoussé cette approche.

"Il y a déjà une offre du Real: 160 millions", titre en Espagne le quotidien sportif Marca, à l'unisson de son concurrent AS, qui table sur des négociations à venir "difficiles".

Le Paris Saint-Germain pousse depuis des mois pour conserver le buteur de 22 ans, qu'il a recruté en 2017 pour 180 millions d'euros.

Mais les négociations pour prolonger son contrat expirant en juin prochain n'ont toujours



pas abouti, laissant entrevoir un départ de la star avant la fin du mercato, le 31 août.

S'il venait à rester cette saison, "Kyky" pourrait partir dans un an sans contrepartie financière pour le PSG.

Après l'arrivée récente de Lionel Messi, Mbappé "n'a pas d'excuse pour faire quelque chose d'autre" que de rester,

avait lancé le président Nasser Al-Khelaïfi, le 11 août.

"Je ne le vois pas ne pas être avec nous cette saison", a renchéri son entraîneur Mauricio Pochettino, jeudi dernier.

Mais l'offensive espagnole a de quoi relancer le feuilleton, qui s'annonce brûlant alors que le mercato aborde la dernière ligne droite.

Le Real tient une place particulière dans le cœur de Mbappé, qui avait des posters de Cristiano Ronaldo, époque madrilène (2009-2018), dans sa chambre d'adolescent.

L'attaquant, champion du monde avec les Bleus en 2018, a marqué un but et délivré deux passes décisives lors des trois premières journées de Ligue 1.

## Coupe de la Ligue anglaise Presque un sans-faute pour la Premier League

La Premier League est sortie presque sans dommage de la 1<sup>re</sup> journée du 2<sup>e</sup> tour de la Coupe de la Ligue anglaise, mardi, le seul club éliminé, Crystal Palace, ayant été sorti (1-0) par un autre pensionnaire de l'élite, le promu Watford.

Les cartons de la soirée (6-0) sont à mettre à l'actif de Norwich et Aston Villa.

Les Canaris, mal engagés en championnat avec zéro point en deux journées, se sont redonnés un peu de confiance en atomisant Bournemouth, pensionnaire de D2. Les Villans ont eux été sans pitié pour Barrow, modeste équipe de D4.

Everton, réduit à dix à l'heure de jeu après l'expulsion de Moise Keane, s'est tiré du piège de Huddersfield (D2) en l'emportant finalement (2-1), alors que Brentford a dû attendre la seconde période pour renverser la vapeur (3-1), après avoir été mené dès la 8<sup>e</sup> minute sur sa pelouse par Forest Green (D4).

Les sept équipes anglaises qualifiées pour des compétitions européennes n'entreront en lice qu'au prochain tour, fin septembre.

## La Covid, l'ombre au tableau des médailles



Le tableau des médailles fera-t-il oublier celui des contaminations?

Un peu plus de deux semaines après la fin des Jeux olympiques, l'archipel enregistre plus de 25.000 cas positifs quotidiens ces derniers jours, poussant les hôpitaux au point de rupture, selon les médecins locaux.

Cette dégradation a eu raison des

gradins, décrétés vides dans le sillage des JO frappés de huis clos pour 98% des épreuves.

Pour les 4.400 sportifs en lice, il n'y aura pas de public donc, mais leur objectif est ailleurs: décrocher l'un des 539 titres (contre 339 durant les JO) décernés jusqu'au 5 septembre.

"C'est sûr qu'on préférerait qu'il y ait du public mais, nous, on reste

concentré sur notre objectif. On a passé cinq ans cette fois à s'entraîner pour atteindre le graal", résume pour l'AFP la judokate et porte-drapeau française Sandrine Martinet.

Dans le stade national de Tokyo, encore marqué du triplé en or (100, 200 m, relais 4x100 m) de la sprinteuse jamaïcaine Elaine Thompson-Herah, elle ouvrira lors de la cérémonie d'ouverture la voie à la délégation française, l'une des 162 en lice, dont cinq nouvelles, mais pas l'Afghanistan en raison de la situation dans le pays.

Son drapeau sera tout de même porté dans le stade, ont annoncé les organisateurs, en soutien aux deux athlètes afghans privés des Jeux. Autres absents de la cérémonie: les sportifs de la délégation néo-zélandaise, qui fait l'impasse sur la procession d'ouverture pour limiter les risques de contamination.

Reste que la Covid-19 n'a pas tari l'enthousiasme grandissant d'édition en édition pour les Jeux paralympiques,

puisque Tokyo, première ville à accueillir une deuxième fois l'événement (après 1964), sera proche du record de délégations de Londres (164).

À défaut de la sentir dans la mégapole qui s'apprête à entrer dans sa huitième semaine d'état d'urgence, la fièvre est palpable chez les sportifs.

"Je suis plus impatient encore à cause du report (d'un an en raison de la pandémie)", clame l'archer américain Matt Stutzman, l'une des têtes d'affiche du documentaire "Rising Phoenix". "C'est incroyable, mon exaltation dépasse les limites".

"Je suis tellement heureuse d'être ici", renchérit à côté de lui l'escrimeuse italienne Beatrice Vio.

"Ça m'a tellement manqué, la vibration de la compétition", livre la porte-drapeau et porte-voix du para sport italien.

Faute de spectateurs, la joie et les enjeux de la compétition devront se transmettre uniquement par la diffu-

sion télé et son audience de quatre milliards de téléspectateurs cumulés attendue par le Comité international paralympique (CIP).

"Je pense que la population nipponne sera fière", veut croire le président du CIP Andrew Parsons dans une interview à l'AFP. "Elle organise un événement qui va changer le monde" et verra "la même vague positive" que celle montée dans l'opinion avec les Jeux olympiques qui ont longtemps suscité l'opposition, voire l'hostilité, au Japon.

Représenté par une délégation d'un nombre inédit de 254 para athlètes, le pays hôte va-t-il capitaliser sur l'élan né aux JO, couronnés d'un record de 27 médailles d'or ? La Chine conservera-t-elle sa mainmise sur le sommet du tableau des médailles comme à chaque olympiade depuis 2004 ?

Autant de questions qui promettent de ramener au centre de l'attention le tableau des médailles, plutôt que celui des contaminations.

Le Onze national est concerné

# Les clubs anglais refusent de libérer 60 joueurs étrangers pour les matches de septembre



Les clubs anglais ne libéreront pas une soixantaine de joueurs étrangers appelés à disputer des rencontres internationales en septembre dans des pays classés en zone de risque Covid élevé et soumis à une quarantaine de dix jours au retour, a annoncé le Premier League mardi dans un communiqué.

"Les clubs de Premier League ont décidé (mardi) à contrecoeur mais à l'unanimité de ne pas libérer les joueurs pour les matches internationaux se déroulant dans des pays de la liste rouge le mois prochain", a écrit l'organisateur du championnat.

Cette mesure, qu'il "soutient avec fermeté, concerne environ 60 joueurs de 19 clubs de Premier League qui devaient se rendre dans 26 pays de la liste rouge" où la circulation du nouveau coronavirus et de ses variants est jugée trop élevée, par le gouvernement anglais.

Selon les règles en vigueur actuellement, toute personne qui voyage dans ces pays doit s'isoler strictement pour dix jours dans un hôtel choisi par les autorités à son retour.

Une telle quarantaine "ne serait pas seule-

ment très néfaste pour le bien-être et la santé des joueurs, mais elle les rendrait également indisponibles pour préparer et disputer deux journées de Premier League, une journée de compétitions européennes, et le troisième tour de la Coupe de la Ligue", souligne encore le communiqué.

Pour rappel, le Onze national compte trois joueurs qui évoluent dans des clubs de la Premier League. Il s'agit de Ghanem Saïss, de

Hakim Ziyech et d'Adam Massina qui défendent les couleurs respectives de Wolverhampton, de Chelsea et de Watford.

Ce trio devait être convoqué par le sélectionneur national Wahid Halilhodžić qui communiquera sa liste pour les deux prochains matches des éliminatoires, groupe I, zone Afrique, du Mondial 2022, prévus début septembre contre le Soudan à Rabat et la Guinée à Conakry.

## Soufiane Rahimi signe avec Al Aïn

Le club émirati d'Al Aïn a annoncé que la star de l'équipe du Raja de Casablanca, Soufiane Rahimi, a signé avec le club pour 4 saisons. Rahimi portera le maillot numéro 21.

"L'attente est terminée, Soufiane Rahimi rejoint les rangs du leader", a écrit Al Aïn FC sur son compte Twitter officiel.

Dans un témoignage relayé par le site officiel du club d'Al Aïn, le joueur marocain a confirmé que son grand désir de porter le maillot du club émirati l'a poussé très tôt à arrêter les négociations avec d'autres clubs désireux de le recruter.



## Divers

### Handball

Le coup d'envoi du 37ème Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball "dames et messieurs" a été donné mardi à Meknès, avec la participation de seize clubs représentant plusieurs pays africains.

Les seize clubs participant à ce championnat (24 août-2 septembre) sont répartis sur quatre groupes.

Le tirage au sort, effectué le 16 août, a placé le représentant du Maroc dans le tournoi masculin, Wydad Smara, dans le groupe B, aux côtés de l'ASFA (Sénégal), d'Interclub (Angola) et de la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) de la République démocratique du Congo (RDC).

Le groupe A "messieurs" regroupe Al Ahli (Égypte), FAP (Cameroun), RED Star OIA (Côte d'Ivoire) et Sokoto Rima (Nigeria).

Quant au groupe A "dames", il rassemble Petro (Angola), TKC (Cameroun), Héritage (Congo Démocratique) et Rumuri (Burundi).

Le groupe B "dames" est formé, lui, de Habita (Côte d'Ivoire), DGSP (Congo), FAP (Cameroun) et ASPAC (Bénin).

Les quarts de finale se dérouleront le 30 août, alors que les demi-finales et les finales sont prévues respectivement les 1er et 2 septembre prochain.

A rappeler que la Confédération africaine de handball (CAHB) avait décidé de délocaliser le 37ème Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe 2021 de l'Algérie avec le Maroc "en raison de la situation sanitaire inédite et des restrictions conséquentes en vigueur en Algérie".

### Golf

La joueuse amatrice du pôle haut niveau de la Fédération Royale marocaine de golf (FRMG), Inès Laklalech, s'est qualifiée pour le Qualifying School Stage II, en Californie aux États-Unis.

Laklalech était dans la starting list du «Qualifying School Stage I», première étape qualificative aux circuits professionnels féminins LPGA et Symetra Tour qui s'est déroulée du 19 au 22 août sur les parcours de Mission Hills Country Club et Shadow Ridge Golf Club en Californie, indique un communiqué de la FRMG. Quelque 339 participantes étaient en lice pour 95 places qualificatives au Qualifying School Stage II, précise la même source, notant que grâce à des scores de 70-70-72-68 et un total de 280 coups, soit 8 sous le par, la pensionnaire du RGAM (Royal Golf Anfa Mohammedia) termine à une "encourageante" 13ème place.

"Inès obtient ainsi une catégorie sur le Symetra tour (seconde division américaine) et son ticket pour le 'Stage II' qui aura lieu au Plantation Golf and Country Club, à Venise en Floride du 21 au 24 octobre", ajoute le communiqué.

## Eliminatoires du Mondial-2022

# L'Argentine et le Brésil veulent tester le retour du public dans les stades

Les autorités sportives au Brésil et en Argentine entendent faire des qualifications de septembre pour la Coupe du monde au Qatar des "événements-test" pour envisager d'autoriser le public à retourner dans les stades.

Le match entre le Brésil et l'Argentine comptant pour les qualifications de la zone Amérique du sud du Mondial-2022, prévu le 5 septembre à Sao Paulo, devrait pouvoir se tenir devant 12.000 spectateurs, a indiqué mardi le secrétariat d'Etat des Sports de l'Etat de Sao Paulo dans un communiqué.

En Argentine, c'est la réception de la Bolivie le 9 septembre qui pourra se jouer avec une jauge de 30%, soit environ 20.000 spectateurs dans le stade Monumental de

Buenos Aires.

L'expérience pilote "permettra d'évaluer la manière dont les protocoles seront mis en oeuvre", en vue d'organiser un retour progressif dans les stades pour les championnats locaux, a déclaré le ministre du Tourisme et des Sports argentin Matias Lammens lors d'une conférence de presse. Les rencontres se disputent à huis clos dans tout le pays depuis 15 mois.

Au Brésil, les retrouvailles éventuelles entre Lionel Messi et Neymar, qui sont désormais coéquipiers au Paris Saint-Germain, serviront "d'événement-test" dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 et pour encourager la vaccination.

"Ne seront autorisés dans le stade que des fans ayant présenté

un test négatif réalisé moins de 48 heures avant le match. Après le match, tous les spectateurs seront suivis et accompagnés pendant quinze jours", est-il ajouté dans le communiqué.

Ce sera le premier "clásico" sud-américain depuis la victoire de l'Argentine de Messi contre le Brésil de Neymar en finale de la dernière Copa América, en juillet, à huis clos dans le Maracana à Rio de Janeiro (1-0).

Ce sera également le premier match de football en présence de public depuis un an et demi à Sao Paulo.

Une forte incertitude plane cependant sur la tenue de ces rencontres qualificatives.

Mardi, les clubs anglais ont dé-

cidé de ne pas laisser certains de leurs joueurs étrangers disputer les matches internationaux de septembre dans des pays à fort risque de contamination au Covid-19, pour leur éviter dix jours de quarantaine imposés au retour par le gouvernement anglais.

La mesure concerne environ 60 joueurs de 19 clubs de Premier League qui devaient se rendre dans 26 pays. Le Brésil et l'Argentine figurent sur la liste rouge des autorités britanniques et les règles actuellement en vigueur stipulent que toute personne revenant d'un de ces pays doit impérativement s'isoler pendant dix jours dans un hôtel choisi par le gouvernement, quel que soit son statut vaccinal.

Le Brésil serait ainsi privé de ti-

tulaires en puissance tels que Allison, Fabinho et Roberto Firmino (Liverpool), Thiago Silva (Chelsea) ou Gabriel Jesus et Fernandinho (Manchester City), voire Richarlison (Everton).

L'Argentine serait privée de ses Spurs: Cristian Romero et Giovanni Lo Celso (Tottenham).

Avec déjà plus de 931.000 cas et 36.770 décès enregistrés par les autorités sanitaires, Sao Paulo, qui compte 12 millions d'habitants, est la métropole brésilienne la plus touchée par le coronavirus.

Les autorités locales de Sao Paulo ont aussi maintenu au calendrier le Grand Prix de Formule 1 du Brésil, sur le circuit d'Interlagos (5-7 novembre), et fixé la jauge à environ 60.000 spectateurs.

## Le livre

Le lecteur n'aura aucune peine à repérer toutes les irrégularités de cette rocambolesque aventure. A Nessarag, M. van Ruysbroeck aurait été le seul à l'avoir étudiée, photographiée, là encore en toute illégalité? Par quel tour de passe-passe reparait-elle à Londres dans le coquet manoir d'Archibald Lodger? Celui-ci met au travail une équipe d'épigraphistes et de linguiste dans l'espoir de s'approprier la gloire d'avoir découvert le premier l'écriture de l'Indus. Mais il n'aboutit à aucun résultat. La stèle se serait abîmée pendant le voyage et seul M. van Ruysbroeck disposerait d'une version plus complète, photographiée par ses soins. La traduction est certes cohérente mais que d'hypothèses présentées comme des certitudes! Un texte qui se tient mais où la part d'invention, d'imaginaire me semble bien trop grande. M. van Ruysbroeck devrait se reconverter dans la littérature romanesque...

- Somme toute un texte assez inoffensif, sourit Pétrus paisiblement. Il y en a de bien pires.

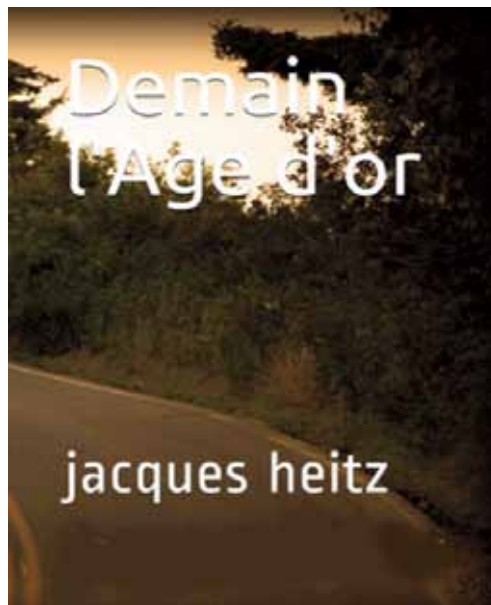
- Oui, il t'accuse juste d'être un espion de la C.I.A. et de manquer de rigueur scientifique. Une paille.

Le téléphone sonne toutes les cinq minutes. Mais Pétrus n'est ni Shanti ni Iris, il ne répond pas, laisse s'enclencher le répondeur.

Je suis pour lui toutes les réactions de la presse et des médias. Dans les débats à la télé ou à la radio, l'atmosphère est parfois orageuse. Pétrus le non-violent ne manque pas d'ennemis très violents. Les attaques semblent lui glisser dessus, il ne se départit jamais de sa courtoisie. Ses réponses claires, argumentées, sont données sur un ton détaché et avec une telle hauteur de vue qu'elles enragent ses détracteurs.

- Ce Wilburn Brown que tu ne connais pas pourrait être un agent de Lodger?

- Peut-être. Je m'en fiche tu sais. Ah! cet appel-ci, je réponds. J'ai beau le connaître depuis 50 ans, Pétrus m'étonne toujours. Pourquoi choisit-il de décrocher maintenant alors que le téléphone a sonné au moins quinze fois depuis que nous sommes ensemble? Comme s'il savait d'avance qui l'appelle. Je l'entends parler dans une langue inconnue. Je me lève, je vais à la fenêtre. Plus de policier en faction dans la rue. Finie la protection rapprochée. Roya a passé la journée d'hier à chercher dans les librairies anglophones de Bruxelles des livres pour adolescents qui se terminent bien, comme l'a demandé Shanti. Et ce matin, elle est partie pour Londres rejoindre sa fille avec la ferme intention de sortir tous les jours avec elle au théâtre, au cinéma, au restaurant,



en promenade. Livres enfin toutes les deux de circuler comme bon leur semble.

- Quelle langue parlais-tu donc au téléphone?

- Tamoul. Il va y avoir une exposition importante sur les proto-Indiens à Madras.

- Et tu vas y aller?  
- Mais oui. Et avec Roya et Shanti. Ce printemps. Le père de

Roya est décédé, le savais-tu? Non? Il n'y a pas eu grand monde pour le pleurer. Et maintenant, la voie est libre, Roya peut retourner quand elle veut dans sa famille.

- Un coup de fil de Madras donc. Comment se fait-il que tu aies choisi de répondre justement à cette sonnerie-là et pas aux autres?

- Je sentais que c'était important.

- Avant de décrocher?  
- Mais oui, dit-il en riant, la télépathie, ça existe tu sais. Et l'intuition et les rêves prémonitoires. Sans cela, je n'aurais jamais pu déchiffrer la stèle. Au fond, Wilburn Brown a raison, je ne suis pas vraiment un scientifique. Je fonctionne à l'instinct, aux coups de cœur. Ce n'est qu'ensuite que je deviens rigoureux, que je vérifie.

- Mais pour Reto Müller? Avant de recevoir sa lettre, je te voyais soudain figé, le regard au loin, quand nous parlions de lui.

- J'avais des pressentiments. Mais je ne voulais pas y croire. Qui a envie de s'assurer de la trahison d'un ami?

- Et d'ici l'Inde, quels projets poursuivit-tu?

- Ce sont les projets qui me poursuivent. Trois jours à Paris, dix interviews, une conférence au Musée Guimet. Travail à la chaîne. Je n'aime pas beaucoup ça, surtout que les journalistes sont souvent ignorants des questions d'archéologie. Ils doivent faire court, alors ils sabrent mes propos, amputent mes phrases. Je suis constamment obligé de rectifier. Ils veulent des anecdotes, croustillantes de préférence, sur la personne plutôt que sur l'œuvre.

(A suivre)

## Recettes

### Tiramisu au fromage blanc, framboises de ma grand-mère

#### INGRÉDIENTS : 6 PERS.

400 g de fromage blanc  
300 g de framboises  
18 biscuits secs  
150 g de sucre en poudre  
1/2 bombe de crème chantilly  
30 ml d'eau de fleur d'oranger  
3 feuilles de gélatine alimentaire  
lait

#### PRÉPARATION :

1. Dans un bol d'eau froide, déposez vos feuilles de gélatine pendant environ 5 min.

2. Une fois ramollies, sortez vos feuilles de gélatine, puis faites-les fondre dans un peu de lait chauffé.

3. Prenez un bol, versez l'eau de fleur d'oranger et un peu d'eau, puis trempez

les biscuits.

4. Lavez vos framboises et laissez-les égoutter.

5. Dans une assiette creuse, versez votre fromage blanc, ajoutez le sucre puis la gélatine fondue. Mélangez le tout à l'aide d'un fouet.

6. Rajoutez minutieusement de la crème chantilly au mélange obtenu.

7. Dans un plat à dessert, déposez délicatement au fond les biscuits.

8. Versez une couche de crème (fromage blanc, chantilly...), et lissez-la délicatement. Puis, disposez par-dessus les framboises.

9. Laissez reposer au réfrigérateur pendant 3 heures.

10. Servir frais.



## La Covid a privé les clubs européens de 2,5 mds EUR de recettes

Les mesures de huis clos dans les 5 grands championnats européens sur les deux dernières saisons, en raison de la pandémie de Covid, ont privé les clubs de 2,5 milliards d'euros de recettes "jour de match", a indiqué mardi le cabinet KPMG.

A partir du printemps 2020, les compétitions ont été suspendues un temps et celles qui ont repris ont terminé l'exercice dans des stades vides, réduisant de 27% le nombre de matches avec du public sur la saison 2019/2020 en Angleterre, Allemagne, Espagne, Italie et France, explique l'étude.

Cela a conduit à "une baisse significative, d'environ 500 millions d'euros en cumulé des recettes jour de match (billetterie, sponsors, merchandising, restauration, NDLR), à 1,9 md EUR", précise-t-elle.

L'impact a été le plus fort en Bundesliga, le championnat avec la plus haute moyenne de spectateurs par match au monde (42.000), avec 157 millions d'euros de pertes pour les 18 clubs, alors que la Ligue 1, avec une fréquentation moyenne de 23.000 spectateurs par match, a perdu trois fois moins (48 M EUR).



A l'échelle des clubs, et en termes absolus, c'est Barcelone et le Real Madrid qui ont été les plus lésés, avec 39 et 35 M EUR de pertes. En conséquence, leurs recettes se sont établies à 136 M EUR et 120 M EUR.

Le cabinet d'audit estime que la saison qui vient de démarrer n'offrirait qu'un rattrapage partiel de ces pertes.

Les cadres réglementaires sont très différents et appelés à probablement évoluer selon les pays, l'Angleterre autorisant des stades à pleine capacité alors que l'Espagne n'autorise

une fréquentation de 40% et la Serie A italienne de 50%.

D'autres mesures, comme l'interdiction de la vente de nourriture et de boissons en Espagne pourraient aussi avoir un impact sur les recettes des clubs, alors que les protocoles plus lourds pour entrer dans les stades et les aménagements nécessaires représenteront des coûts supplémentaires.

La saison 2020/2021 s'étant déroulée quasiment à huis clos dans les 5 pays, KPMG s'attend à une perte cumulée de "plus de 2 milliards d'euros" sur cet exercice.